



Rapport annuel
2010



*S*ALVEPAR



SOMMAIRE

•	Introduction	1
•	Chiffres clés	2
•	SALVEPAR en bourse	3
•	Gouvernement d'entreprise	4
•	Rapport de gestion	5
•	Rapport du Président sur le contrôle interne	30
•	Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	36
•	Comptes annuels - Bilans comparés	37
•	Comptes de résultats comparés	38
•	Annexe au bilan et au compte de résultat	39
•	Rapports des Commissaires aux Comptes	47
•	Résolutions	51
•	Fonctions des mandataires sociaux	52

1929

- création de **SALVE (Société Alsacienne de Véhicules Électriques)** par des ingénieurs spécialisés dans les travaux d'électrification sur le Rhin, qui prend en 1972 la dénomination de SALVEPAR.

1953

- introduction à la Bourse de Nancy ;
- développement des prises de participations dans des sociétés spécialisées dans le transport routier.

1969

- entrée de la SOCIETE GENERALE au capital de SALVE, via sa filiale SOGENAL qui prend la majorité du capital en 1986 via SG CAPITAL DEVELOPPEMENT.

À partir de 1990

- diversification des investissements par des prises de participations dans des secteurs d'activité autres que le transport.

À partir de 2003

mise en place d'une rotation plus rapide des cessions et des investissements :

2003 - 2004

Cessions :
DUMONT/SAMSE
CROMETAL/NORINCO
GEODIS (partielle)

Investissements :
LORH (OC)
FAIVELEY Transport (via le FCPR Sagard)

2005 - 2006

Cessions :
CROMETAL/NORINCO
GEODIS (partielle)

Investissements :
LACROIX
LATECOERE
IPSOS
TOUAX
POLYGONE (GL EVENTS)

2007 - 2008

Cessions :
FAIVELEY Transport (partielle)
Solde GEODIS

Investissements :
FACEO (via le FCPR FACEAX)
GL EVENTS
GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE
STEF-TFE
THERMADOR

2009 - 2010

Cessions :
FACEO (via le FCPR FACEAX)
FAIVELEY Transport (solde)

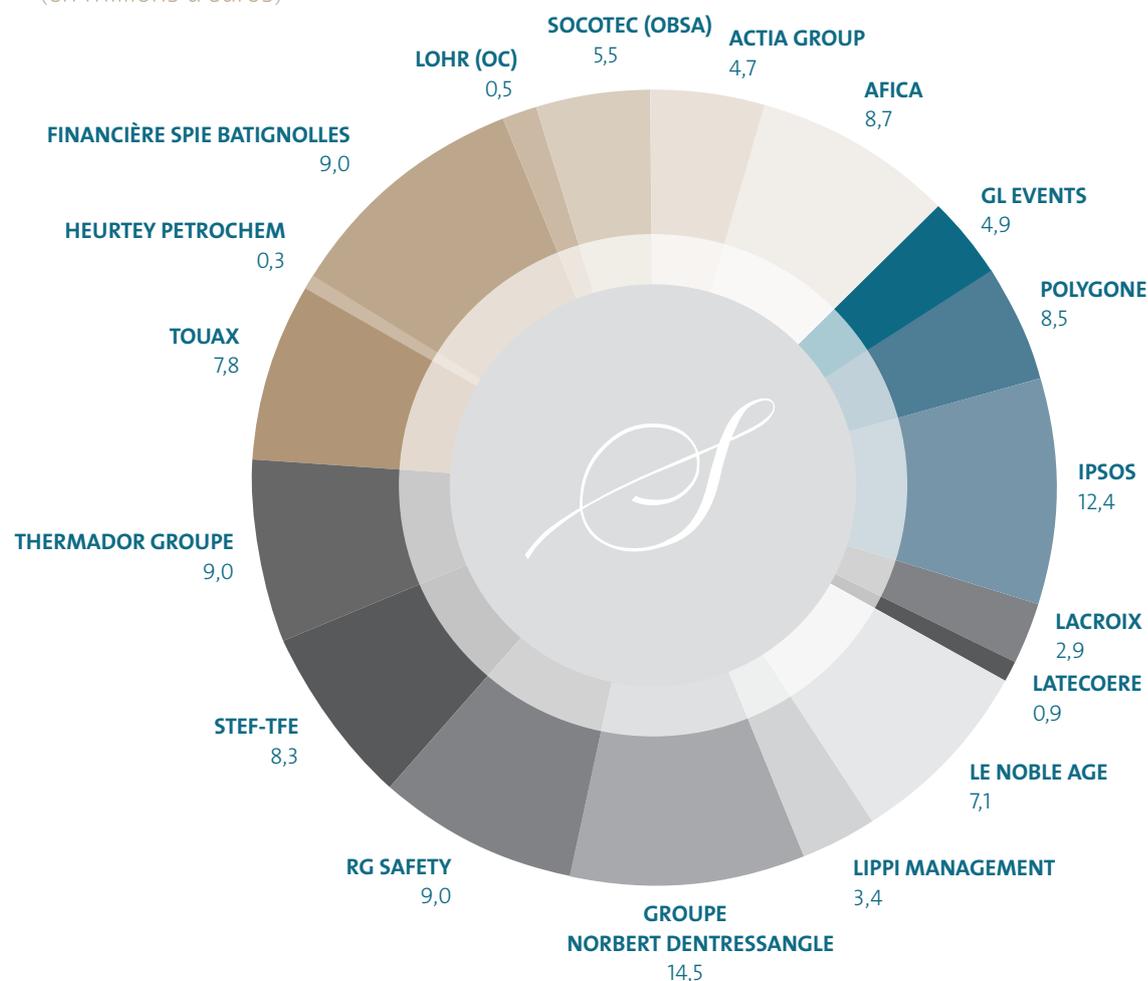
Investissements :
LE NOBLE AGE
SOCOTEC (OBSA)
SPIE BATIGNOLLES
HEURTEY PETROCHEM



PORTEFEUILLE DES PARTICIPATIONS

• Prix de revient net

(en millions d'euros)



• Valeur nette comptable : 117,3 M€

• % détenu par SALVEPAR

ACTIA GROUP	15,3	NORBERT DENTRESSANGLE	2,6
AFICA	20,0	RG SAFETY	19,8
GL EVENTS	1,4	SOCOTEC	OBSA
POLYGONE	5,0	LOHR	OC
IPSOS	1,5	STEF-TFE	1,5
LACROIX	5,0	THERMADOR GROUPE	5,3
LATECOERE	5,0	TOUAX	6,3
LE NOBLE AGE	5,9	HEURTEY PETROCHEM	0,4
LIPPI MANAGEMENT	28,0	FINANCIÈRE SPIE BATIGNOLLES	6,7



2010, UNE ANNÉE D'INCERTITUDES ET DE CONTRASTES

L'année 2010 aura connu une reprise de la croissance économique mondiale, avec des rythmes différents entre les pays développés et les pays émergents, mais aussi la montée en puissance des risques « souverains » qui a maintenu la présence de fortes incertitudes macroéconomiques tout au long de l'année. Se posaient notamment les questions de savoir quelle serait la capacité de mobilisation et de résistance des pays européens dans un contexte de faible croissance et d'endettement élevé, quelle serait leur capacité pour prendre les mesures budgétaires nécessaires, comment l'Europe allait agir pour que l'EURO reste une monnaie de référence et ne disparaisse pas au premier accident, fût-il sévère, mais au contraire montre son principe fédérateur.

Année de contrastes aussi, car malgré cette situation macroéconomique difficile et incertaine, les entreprises, grâce à une capacité d'action menée énergiquement dès 2009, ressortent dans l'ensemble avec une situation financière somme toute saine et relativement peu endettée. Nombre d'entre elles sont en position de mener une politique active de développement et d'acquisitions.

Pour SALVEPAR, les sociétés du portefeuille ont vu dans l'ensemble leur situation s'améliorer et par voie de conséquence leur valorisation. Deux participations ont continué de subir les répercussions de la crise mais il semble que leur carnet de commandes laisse entrevoir un rétablissement.

Le marché des fusions-acquisitions a repris de la vigueur en 2010, et nous avons regardé un nombre plus significatif de transactions. Les incertitudes mentionnées plus haut nous ont toutefois incités à regarder des investissements avec une rigueur confirmée.

Dans ce contexte, nous avons pris une participation de 6,7 % dans un des leaders français des travaux publics et du bâtiment, Financière Spie Batignolles, et commencé un investissement dans Heurtey Petrochem, un des leaders mondiaux dans son secteur.

Une opération initiée au dernier trimestre 2010 s'est concrétisée en février 2011 par une prise de participation dans Financière Courtepaille à l'occasion de son rachat par Fondations Capital et le Management.

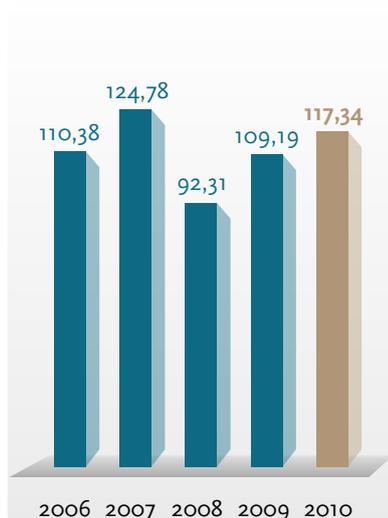
Enfin, SALVEPAR a bénéficié en juillet 2010 de la cession de FACEO au Groupe VINCI, faisant apparaître une plus value de 13,5 millions d'euros pour un investissement initial de 11,5 millions d'euros sur une durée de moins de trois ans.

En 2010, dans un contexte de tension sur les marges, les entreprises ont majoritairement préféré poursuivre le processus de désendettement entamé en 2009.

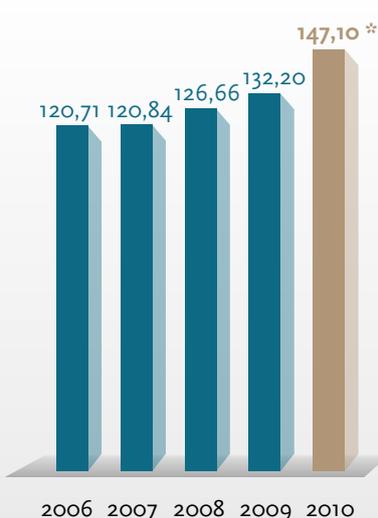
Si un scénario de retour en récession semble maintenant écarté, 2011 restera encore une année de prudence, mais avec des entreprises qui verront leur rentabilité progresser, et qui auront la possibilité de se focaliser sur des perspectives de croissance, ce qui, par voie de conséquence, devrait se traduire par la progression de la valorisation du portefeuille de SALVEPAR.

CHIFFRES CLÉS

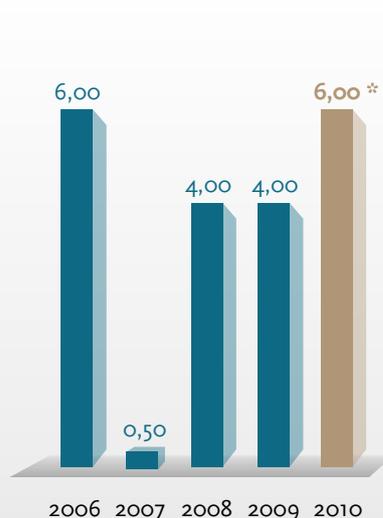
- **Évolution des immobilisations financières**
(en millions d'euros)



- **Évolution des fonds propres après affectation**
(en millions d'euros)



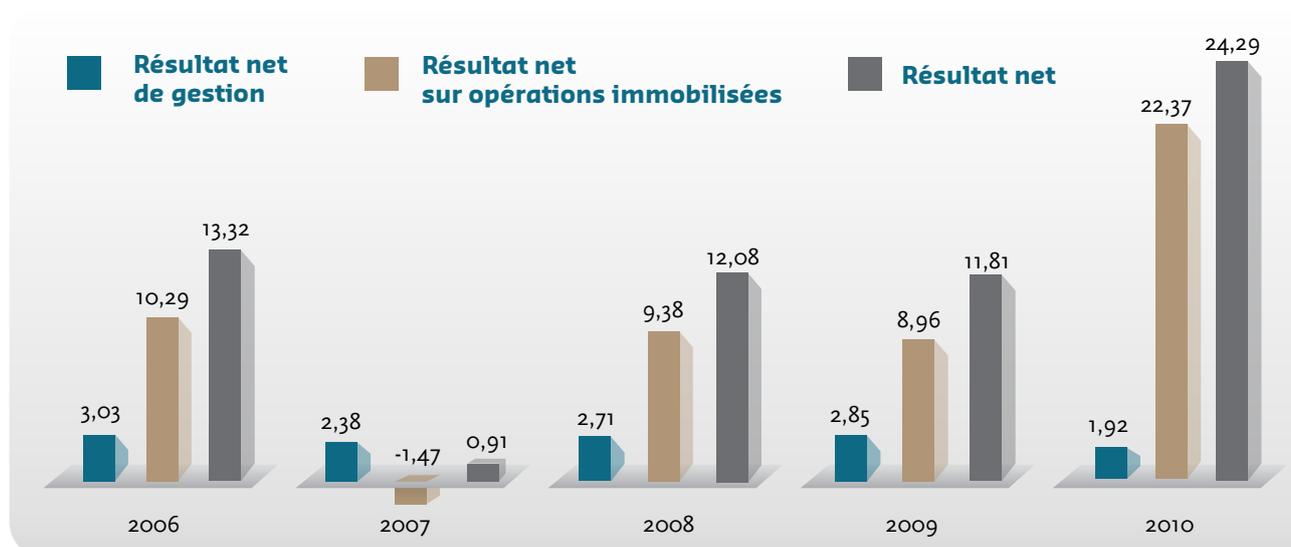
- **Dividendes nets versés par action**
(en euros)



* Sur la base du dividende proposé à l'Assemblée Générale du 8 juin 2011

* Proposé à l'Assemblée Générale du 8 juin 2011

- **Évolution du résultat après impôts**
(en millions d'euros)



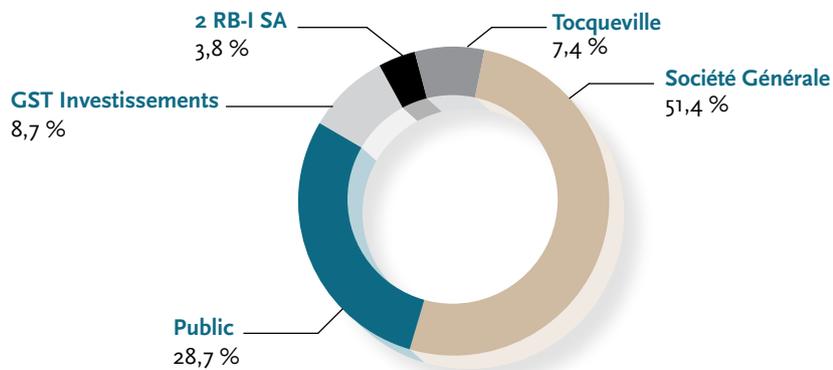


SALVEPAR EN BOURSE

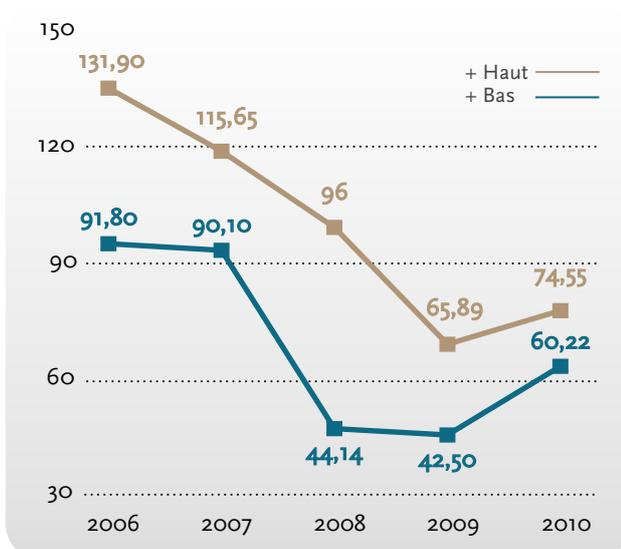
• Capitalisation et Actif net

Dates	Capitalisation Boursière	Actif net	
		Comptable	Réévalué
31/12/2009	97,06 M€	138,47 M€	150,36 M€
31/12/2010	103,15 M€	156,49 M€	176,65 M€

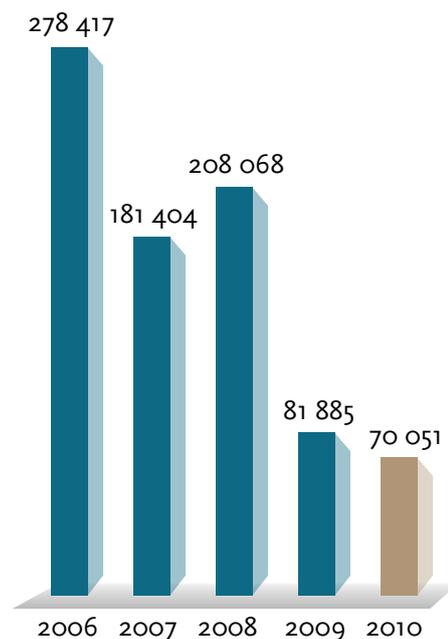
• Actionnariat au 21 février 2011



• Évolution du cours de Bourse sur 4 ans (en euros)



• Nombre de titres échangés (nombre de titres)





GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AU 16 MARS 2011

1. Conseil d'Administration

- **GILLES VIENOT**
PRÉSIDENT D'HONNEUR – ADMINISTRATEUR
 - **YVES-CLAUDE ABESCAT**
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL – ADMINISTRATEUR
- Administrateurs :
- **ALINE FRAGNET D'HAUSEN**
 - **MICHEL DOUZOU**
 - **LA SOCIÉTÉ GENERALE,**
REPRÉSENTÉE PAR **DENIS DEVERS**
 - **LA SOCIÉTÉ GST INVESTISSEMENTS**
REPRÉSENTÉE PAR **GEORGES TRAMIER**
 - **LA SOCIÉTÉ 2 RB-I SA**
REPRÉSENTÉE PAR **ROBERT BIANCO**

2. Direction

- **YVES-CLAUDE ABESCAT**
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
- **JACQUES PEDRERO**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ
- **FABIENNE CHARLIAC**
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

3. Comité des Comptes

- **ALINE FRAGNET D'HAUSEN**
PRÉSIDENT
- **ROBERT BIANCO**
- **GEORGES TRAMIER**

4. Commissaires aux Comptes

Titulaires :

- **ERNST & YOUNG ET AUTRES**
- **EXPERTISE ET AUDIT S.A.**

Suppléants :

- **THIERRY GORLIN**
- **COREVISE**



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, ce 8 juin 2011 pour vous présenter le rapport sur l'activité et les résultats de la Société pour l'exercice 2010. Cette Assemblée statuera aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Ordinaire et Extraordinaire.

1. Orientations de gestion de SALVEPAR

Holding contrôlée à 51,42 % par le Groupe SOCIETE GENERALE, SALVEPAR exerce son métier dans le « capital développement » en accompagnement de sociétés cotées ou non.

SALVEPAR détenait au 31 décembre 2010 des participations minoritaires dans :

- **LE NOBLE AGE** : groupe de maisons de retraite médicalisées (EHPAD) et de soins de suite et de rééducation (SSR),
- **LIPPI** : marché de la clôture traditionnelle comme spécifique,
- **LOHR** : carrosseries industrielles notamment dans la fabrication de remorques porte-voitures,
- **POLYGONE S.A.** : holding de contrôle de GL EVENTS acteur majeur de l'événementiel mondial,
- **RG SAFETY** : négoce d'équipements professionnels de protection et de sécurité individuelle,
- **SOCOTEC** : leader dans les activités de contrôle, d'inspection et d'assistance technique,
- **STEF-TFE** : transport et logistique de produits sous température contrôlée,
- **THERMADOR GROUPE** : distribution spécialisée de matériels de chauffage, pompes, robinetterie à destination des grossistes,
- **TOUAX** : spécialisé dans la location opérationnelle de conteneurs, de constructions modulaires, de barges fluviales et de wagons de fret.
- **ACTIA GROUP** : systèmes électroniques de recueil, de traitement et de transfert d'informations,
- **AFICA** : production de laiton et fabrication de pièces moulées, notamment des fourchettes de boîtes de vitesse,
- **FINANCIÈRE SPIE BATIGNOLLES** : un des principaux acteurs du bâtiment, de la construction et des infrastructures en France,
- **GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE** : un des leaders européens du transport, de la logistique, et de l'affrètement,
- **GL EVENTS** : gestion d'espaces et organisation d'événements,
- **HEURTEY PETROCHEM** : leader mondial indépendant des fours d'hydrocarbures,
- **IPSOS** : n°3 mondial de l'élaboration et de la diffusion d'études par enquêtes,
- **LACROIX** : signalisation routière, télégestion, sous-traitance électronique en petites séries pour industriels non électroniciens,
- **LATECOERE** : fabrication et commercialisation d'éléments d'aérostructures (fuselage, portes...) ainsi que des systèmes de câblages embarqués,

2. Évolution de l'actif immobilisé

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2010, la Direction de SALVEPAR avait mis en évidence la transformation et le rééquilibrage du portefeuille qui se sont poursuivis à travers une nouvelle cession et des investissements.

C'est ainsi qu'est intervenue la cession des titres FACEO par le FCPR FACEAX, pour un montant de 24,9 millions d'euros, dégageant une plus-value de 13,4 millions d'euros avant impôts.

Au cours de l'exercice, SALVEPAR a procédé à des prises de participations en saisissant des opportunités afin de poursuivre sa politique d'investissement dans les sociétés suivantes :

- FINANCIÈRE SPIE BATIGNOLLES, en effectuant en juin 2010 un investissement représentant 6,7 % du capital de la Société, actionnaire majoritaire de SPIE BATIGNOLLES.
- THERMADOR, en procédant à un complément d'investissement en juin et septembre 2010 à hauteur de 1,0 million d'euros afin de maintenir sa quote-part de détention en capital.
- HEURTEY PETROCHEM, en se portant acquéreur de titres sur le marché boursier à hauteur de 0,3 million d'euros afin de constituer une nouvelle ligne dans le portefeuille.

Au total, les investissements ont représenté en 2010 un montant de 10,8 millions d'euros. L'impact de ces différentes opérations sera commenté lors de l'examen des comptes.

On notera également que CONFLANDEY S.A. est toujours en cours de liquidation judiciaire depuis le 31 janvier 2006 (la participation est intégralement dépréciée dans nos comptes).

3. Actionnariat et titre en Bourse

3.1. ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2010, le capital de SALVEPAR était réparti ainsi :

- 51,4 % pour le Groupe SOCIETE GENERALE,
- + de 7,5 % pour la société GST INVESTISSEMENTS,

- + de 5 % pour la société TOCQUEVILLE FINANCE,

- + de 2,5 % pour la société 2 RB-I SA.

Au 21 février 2011, date de l'établissement de la répartition du capital par EUROCLEAR, il ressort que sur le flottant de 48,6 %, 52 % du capital sont détenus par des personnes morales et fonds et 48 % par des personnes physiques. Au total, la Société regroupe 4 133 actionnaires contre 4 137 au 1^{er} mars 2010.

En ce qui concerne la Société, elle ne détient aucune de ses actions. Par ailleurs, ses titres ne sont assortis que de droits de votes simples conformément à l'article 9 des statuts.

Aucun salarié ne détient de titres SALVEPAR.

3.2. FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Il est rappelé que l'article 9 des statuts de la Société prévoit une obligation de déclaration de franchissement de seuil à tout actionnaire qui viendrait à détenir 2,50 % ou un multiple de ce pourcentage compris entre 2,50 % et 50 % du capital, comme à tout actionnaire qui verrait sa participation revenir en deçà de ces seuils. Cette déclaration est à transmettre à la Société dans un délai de 15 jours à compter de la date de l'opération ; faute d'y avoir procédé l'actionnaire défaillant est privé de son droit de vote dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

SALVEPAR a été notifiée en juin 2010 par TOCQUEVILLE FINANCE d'un franchissement de seuil statutaire à la baisse de 7,5 % en détention de capital et droits de votes.

3.3. TITRE EN BOURSE

Classification ICB – SALVEPAR - secteur des Sociétés Financières – Sous-Section : 8775 – Activités financières spécialisées – Compartiment C.

Codification ISIN (International Securities Identification Numbers) : FR0000124356 – Libellé : SALVEPAR Code SY.

Sur le plan boursier, l'année 2010 a vu une année de stabilisation après une année 2009 de forte hausse. Les indices ont enregistré les variations suivantes :

Indices	2010	2009
CAC 40	- 3,34 %	+ 22,32 %
SBF 250	+ 0,40 %	+ 23,89 %



Cotant 62,00 euros le 4 janvier 2010 à l'ouverture, le cours du titre SALVEPAR clôturait le 31 décembre 2010 à 65,89 euros, soit une hausse de 6,27 % contre + 15,02 % en 2009. Les cours ont atteint au plus bas 60,22 euros début juillet 2010 et 74,55 euros au plus haut fin mars 2010.

Les transactions ont porté sur 70 051 titres représentant un taux de rotation du flottant de 9,21 % contre 10,77 % pour l'année 2009 avec 81 885 titres échangés.

Au regard des capitaux propres de 156,5 millions d'euros à fin 2010, la valeur de l'action ressort à 99,97 euros contre 88,45 euros à fin 2009. L'actif net réévalué fin 2010 valorise l'action à 112,84 euros contre 96,00 euros à fin 2009.

Au premier trimestre 2011, les cours extrêmes enregistrés sont un plus haut de 76,96 euros le 31 mars et un plus bas de 65,32 euros le 3 janvier, représentant un écart de 17,81 %.

Le tableau ci-après reprend les informations boursières sur les trois derniers exercices et sur le 1^{er} trimestre 2011 :

Informations boursières

ANNÉES	2011	2010		2009		2008	
Cours							
+ haut	76,96 €	74,55 €		65,89 €		96,00 €	
+ bas	65,32 €	60,22 €		42,50 €		44,14 €	
Capitalisation boursière	31/03 118,31 M€	31/12 103,15 M€	30/06 97,84 M€	31/12 97,06 M€	30/06 85,93 M€	31/12 84,38 M€	30/06 108,71 M€
Nombre de titres échangés	18 860	70 051		81 885		208 068	
Taux de rotation							
global	-	4,47 %		5,23 %		13,29 %	
flottant	-	9,21 %		10,77 %		27,36 %	
Dividende net par action		versé en 2010		versé en 2009		versé en 2008	
	6,00 €*	4,00 €		4,00 €		0,50 €	
Cours moyen de décembre	-	65,34 €		61,98 €		53,29 €	
Rendement	-	6,12 %		6,45 %		0,94 %	

* Proposé à l'Assemblée Générale du 8 juin 2011

4. Portefeuille



ACTIA GROUP

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 15 074 955,75 € divisé en 20 099 941 actions de 0,75 € nominal

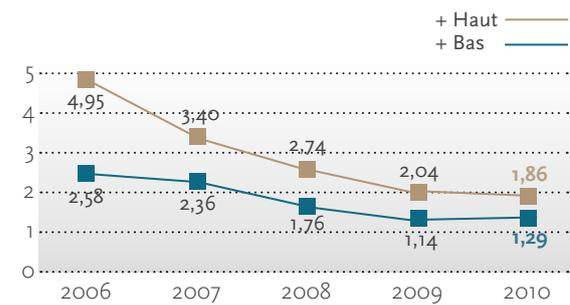
Siège social : 25, chemin de Pouvoirville – 31400 TOULOUSE
542 080 791 R.C.S. Toulouse

Cotation : Eurolist Compartiment C - NYSE Euronext Paris
Code ISIN : FR0000076655 - ATI
Contact Actionnaires : Catherine MALLET

Répartition du capital

- Familles PECH et CALMELS 49,80 %
- **SALVEPAR** **15,27 %**
- Investisseurs industriels 5,78 %
- Autres investisseurs et Public 28,83 %
- Auto-contrôle 0,32 %

Évolution du cours de Bourse sur 5 ans (en euros)



En 2010, la branche Automotive a retrouvé le chemin de la croissance (+ 13,2 %), alors que la branche Telecom confrontée à une nouvelle baisse de chiffre d'affaires (5,3 %) a dû être restructurée.

Dans ces conditions, le Groupe n'a pas pu transformer son résultat opérationnel courant, bien qu'en forte progression (6,25 millions d'euros contre 1,1 million d'euros en 2009), en résultat net bénéficiaire du fait des coûts de restructuration et d'une charge d'impôt de 4,3 millions d'euros liée aux résultats des filiales à l'international.

EXERCICES (en millions d'euros)

Consolidé

	2008	2009	2010
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	65,8	62,0	59,0
Chiffre d'affaires	261,3	223,7	246,8
Résultat net de la période	4,6	(2,9)	(3,5)
Masse distribuée au titre de l'exercice	0,9	-	-



AFICA

Société anonyme au capital de 1 216 000 €
divisé en 76 000 actions de 16 € nominal

Siège social : 19, route de Bazancourt - 51110 ISLES-SUR-SUIPPE
336 780 408 R.C.S. Reims

Répartition du capital

- Groupe familial 80,00 %
- SALVEPAR **20,00%**

La croissance de l'activité résulte non seulement de la hausse de la matière première, mais aussi des volumes. Elle s'est traduite par un retour à de solides bénéfices, dans le cadre d'une gestion toujours active sur les coûts.

EXERCICES (en millions d'euros)	2008	2009	2010
Consolidé			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	40,0	40,9	45,9
Chiffre d'affaires	101,8	72,9	101,3
Résultat net de la période	4,7	2,0	5,6
Masse distribuée au titre de l'exercice	1,1	0,8	1,1

FINANCIÈRE SPIE BATIGNOLLES

Société en Commandite par Actions au capital de 70 000 000 € divisé en 70 000 actions de 1,00 € nominal

Siège social : 10, rue Victor Noir – 92200 NEUILLY SUR SEINE
492 042 338 R.C.S. NANTERRE

Répartition du capital

- Management 73,30 %
- Investisseurs Financiers 26,70 %
dont **SALVEPAR** **6,74 %**

La progression de l'activité résulte essentiellement de la croissance externe réalisée courant 2009 ; le carnet de commandes fin 2010 doit se traduire par une progression de l'activité en 2011.

La Société conserve une structure financière saine.

EXERCICES (en millions d'euros)	2009	2010
Consolidé		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	108,3	120,3
Chiffre d'affaires	1 729,5	1 896,7
Résultat net de la période	21,3	16,0
Masse distribuée au titre de l'exercice	4,9	4,9



GL EVENTS

Société anonyme au capital de 71 694 960 €
divisé en 17 923 740 actions de 4 euros nominal

Siège social : Route d'Irigny – Zone Industrielle 69530 BRIGNAIS
351 571 757 R.C.S. Lyon

Cotation : Eurolist Compartiment B
NYSE Euronext Paris

Code ISIN : FR0000066672 - GLO
Contact Actionnaires : Erick ROSTAGNAT

Répartition du capital

- POLYGONE et administrateurs 57,49 %
- BANQUE DE VIZILLE 5,05 %
- **SALVEPAR** **1,40 %**
- Public 36,06 %

POLYGONE

(holding de contrôle de GL EVENTS à hauteur de 55,23 %)

Société anonyme au capital de 14 039 715 €
divisé en 921 000 actions sans valeur nominale

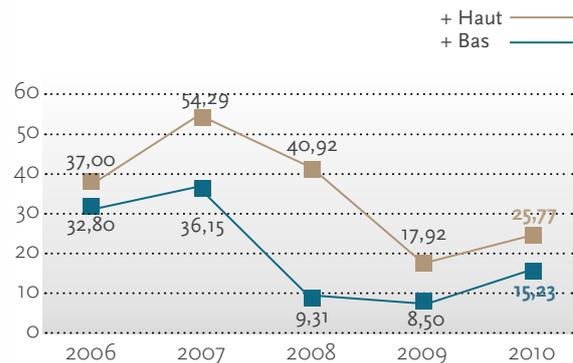
Siège social : Route d'Irigny – Zone Industrielle 69530 BRIGNAIS
412 768 681 R.C.S. Lyon

Répartition du capital

- Fondateurs dirigeants 73,0 %
- **SALVEPAR** **5,0 %**
- Autres financiers 22,0 %



Évolution du cours de Bourse sur 5 ans (en euros)



2010 a marqué une année de développement significatif (25 %), tant par la croissance organique, que par les acquisitions réalisées.

Le Groupe est propriétaire de 250 salons professionnels et grand public dans le monde, et gère 36 centres de congrès et parcs d'exposition.

Les bons niveaux de cash flow ont permis à la Société d'investir, de se désendetter et de préparer une nouvelle phase de croissance rentable.

EXERCICES (en millions d'euros) - GL EVENTS

Consolidé

	2008	2009	2010
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	307,8	330,0	353,1
Chiffre d'affaires	605,7	581,4	727,2
Résultat net de la période	29,9	27,6	30,1
Masse distribuée au titre de l'exercice	16,1	16,1	16,1



GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 19 672 482 € divisé en 9 836 241 actions de 2 euros nominal

Siège social : Les Pierelles – BP 98 – BEAUSEMBLANT – 26241 SAINT-VALLIER-SUR-RHONE CEDEX 309 645 539 R.C.S. Romans

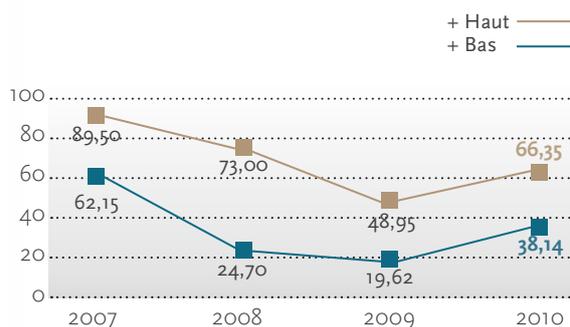
Cotation : Eurolist Compartiment B – NYSE Euronext Paris Code Isin : FR0000052870 - GND

Contact Actionnaires : Thierry LEDUC

Répartition du capital

- Famille DENTRESSANGLE 5,55 %
- Financière NORBERT DENTRESSANGLE 62,91 %
- Salariés 0,66 %
- **SALVEPAR** **2,60 %**
- Public / Autres actionnaires 25,54 %
- Autocontrôle 2,74 %

Évolution du cours de Bourse sur 4 ans (en euros)



Les activités de **Transport** et de **Logistique** ont progressé en 2010, alors que Groupe NORBERT DENTRESSANGLE mettait en œuvre l'activité de **Freight Forwarding**.

2011 verra l'impact d'une nouvelle acquisition significative qui fera progresser l'activité sur les trois métiers.

EXERCICES (en millions d'euros)

Consolidé

	2008	2009	2010
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	311,0	400,0	458,0
Chiffre d'affaires	3 107,0	2 719,0	2 839,0
Résultat net de la période	42,4	85,7	57,2
Masse distribuée au titre de l'exercice	6,9	8,8	10,8



HEURTEY PETROCHEM



HEURTEY PETROCHEM

Société anonyme au capital de 10 908 166,12 € divisé en 3 265 918 actions de 3,34 € nominal

Siège social : 8, Cours Lumière – 94300 VINCENNES
442 861 191 R.C.S. CRÉTEIL

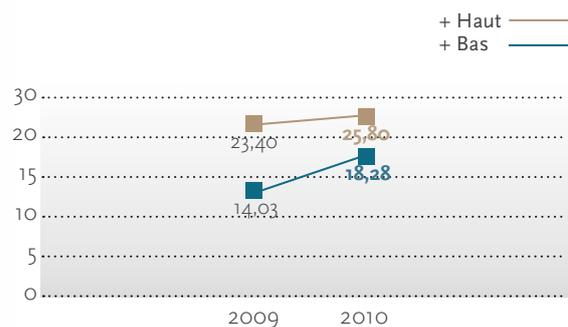
Cotation : Alternext – NYSE Euronext Paris
Code ISIN : FR0010343186 – ALPHC

Contact Actionnaires : Valérie GARNIER

Répartition du capital

- Autres actionnaires 55,75 %
- **SALVEPAR** **0,45 %**
- IFP Investissements 38,80 %
- Management et Salariés 5,00 %

Évolution du cours de Bourse (en euros)



L'année 2010 marque le retour de la croissance avec une activité soutenue sur l'ensemble des zones d'activité.

L'effet du rapprochement entre HEURTEY et PETROCHEM devrait jouer pleinement pour les exercices à venir. La Société anticipe pour 2011 une croissance d'au moins 6 %, sécurisée par un carnet de commandes qui représente plus d'un an de chiffre d'affaires.

EXERCICES (en millions d'euros)	2009	2010
Consolidé		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	28,2	33,0
Chiffre d'affaires	200,1	235,0
Résultat net de la période	3,0	4,8
Masse distribuée au titre de l'exercice	1,6	1,6



HOLDING SOCOTEC

Société par actions simplifiée au capital de 89 346 480 euros divisé en 8 534 789 actions

Siège social : 3, avenue du Centre – Les Quadrants – 78280 GUYANCOURT

508 402 450 R.C.S. Versailles

Répartition du capital

- CDC CI 70,4 %
- Management 14,3 %
- FCPE 15,3 %

Dans un marché de la construction toujours difficile, le Groupe SOCOTEC a maintenu son activité en 2010, tout en dégagant un cash flow consistant lui ayant permis de réduire significativement son endettement.

EXERCICES (en millions d'euros)	2008 ⁽¹⁾	2009	2010
Consolidé Holding Socotec			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	46,5	70,0*	58,8
Chiffre d'affaires	432,8	433,3	436,6
Résultat net de la période	26,6	(14,7)	(11,2)
Consolidé Socotec SA			
Résultat net de la période	26,6	20,3	21,3

⁽¹⁾ Socotec S.A.

* non comprise O.C. détenues par les actionnaires



IPSOS

Société anonyme au capital de 8 532 571,75 €
divisé en 34 130 287 actions de 0,25 € nominal

Siège social : 35, rue du Val de Marne – 75013 PARIS

304 555 634 R.C.S. PARIS

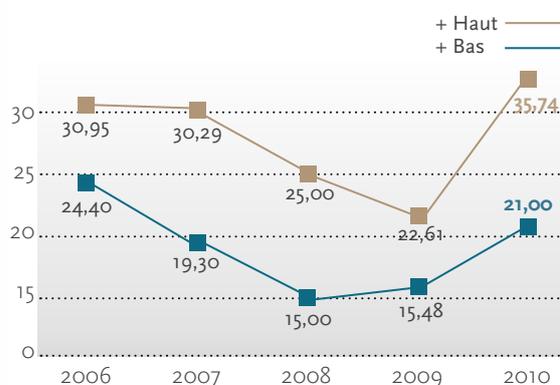
Cotation : Eurolist Compartiment B – NYSE Euronext Paris
Code ISIN : FR0000073298 - IPS

Contact Actionnaires : Laurence STOCLET

Répartition du capital

• LT Participations	26,97 %
• SG CAPITAL DEVELOPPEMENT	1,14 %
• SALVEPAR	1,46 %
• Salariés	1,41 %
• Auto-détention	0,03 %
• Public	68,99 %

Évolution du cours de Bourse sur 5 ans (en euros)



La progression de l'activité, + 20,9 % dont + 10,8 % de croissance organique, et de la rentabilité, témoignent de la capacité du Groupe à se développer sur ses marchés dans d'excellentes conditions.

L'ensemble des métiers et des régions ont participé à ces progressions.

La situation financière saine du Groupe lui permet d'envisager favorablement la poursuite de cette croissance et de concrétiser des acquisitions.

EXERCICES (en millions d'euros)

	2008	2009	2010
Consolidé			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	449,8	523,0	627,9
Chiffre d'affaires	979,3	943,7	1 140,8
Résultat net de la période	57,6	58,4	72,8
Masse distribuée au titre de l'exercice	16,8	17,2	20,4



LACROIX

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 25 000 000 €

divisé en 3 766 560 actions de 6,64 € nominal

Siège social : 8, impasse du Bourrelier –
44801 SAINT HERBLAIN CEDEX

855 802 815 R.C.S. Nantes

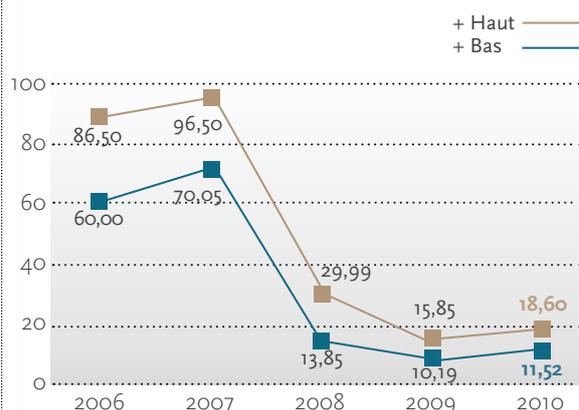
Cotation : Eurolist Compartiment C – NYSE Euronext Paris
Code ISIN : FR0000066607 - LACR

Contact Actionnaires : Yves KROTOFF

Répartition du capital

- Groupe Familial 69,0 %
- **SALVEPAR** **5,0 %**
- Auto-contrôle 5,0 %
- Autres 21,0 %

Évolution du cours de Bourse sur 5 ans (en euros)



La nette reprise de la branche Électronique est à la base de la croissance de l'activité, mais aussi de la rentabilité.

Le résultat opérationnel courant passe ainsi de 8,8 millions d'euros à 13,2 millions d'euros.

Ce dernier permet d'absorber la provision (7,7 millions d'euros) au titre du litige DGCCRF et de conserver un résultat net positif.

EXERCICES (en millions d'euros)

Consolidé

	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	92,8	84,2	83,7
Chiffre d'affaires	247,1	239,0	263,9
Résultat net de la période	12,2	0,2	0,8
Masse distribuée au titre de l'exercice	2,2	1,1	2,0



GROUPE LATECOERE

LATECOERE

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 17 219 994 € divisé en 8 609 997 actions de 2 €

Siège social : 135, rue de Périole – 31079 TOULOUSE

572 050 169 R.C.S. Toulouse

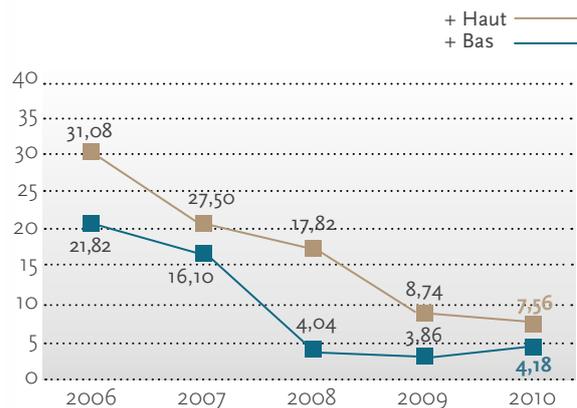
Cotation : Eurolist Compartiment – NYSE Euronext Paris
Code ISIN : FR0000032278 - LAT

Contact Actionnaires : Bertrand PARMENTIER

Répartition du capital

- Prigest 9,3 %
- Wellington 7,0 %
- **SALVEPAR** **5,0 %**
- Salariés 12,4 %
- Public 66,3 %

Évolution du cours de Bourse sur 5 ans (en euros)



Dans un marché toujours difficile, mais redevenu porteur, LATECOERE a su restaurer sa rentabilité.

Un processus officiel de recherche d'adossement est engagé.

EXERCICES (en millions d'euros)	2008	2009	2010
Consolidé			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	221,2	143,8	171,6
Chiffre d'affaires	683,9 ⁽¹⁾	449,4	464,4
Résultat net de la période	(6,7)	(91,0)	30,1
Masse distribuée au titre de l'exercice	-	-	-

⁽¹⁾ 580 millions d'euros hors facturation exceptionnelle



— GROUPE —
NOBLE AGE
Votre confiance nous engage

LE NOBLE AGE

Société anonyme au capital de 17 084 282 €
 divisé en 8 542 141 actions de 2 € nominal

Siège social : 6, rue des Saumonières – BP 32336 –
 44323 NANTES Cedex 3

388 359 531 R.C.S. Nantes

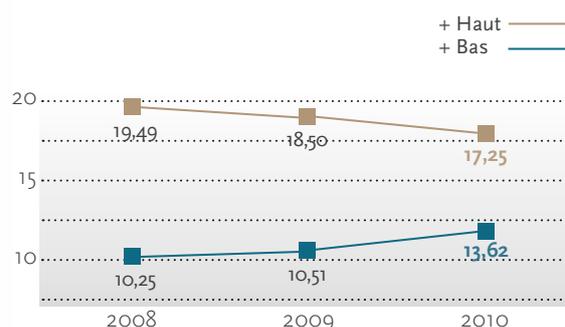
Cotation : Eurolist Compartiment C Euronext Paris
 Code ISIN : FR0004170017 - LNA

Contact Actionnaires : Jean-Paul SIRET

Répartition du capital

- Financière Vertavienne 21,6 %
- Autres actionnaires 11,6 %
- Famille Dejardins/Dardanne 17,9 %
- Groupama 4,7 %
- **SALVEPAR** **5,9 %**
- Public 38,3 %

Évolution du cours de Bourse sur 3 ans (en euros)



La croissance organique s'est établie à + 7,1 % en 2010, avec un taux d'occupation en progression à 95,6 %.

La bonne situation financière de la Société, ainsi que l'émission d'ORNANE début 2011, lui donnent les moyens de croître significativement en 2011 et 2012 par l'acquisition de nouveaux établissements, ce qui influencera positivement la rentabilité.

EXERCICES (en millions d'euros)	2008	2009	2010
Consolidé			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	51,0	64,0	72,1
Chiffre d'affaires	157,8	201,8	206,2
Résultat net de la période	5,0	6,2	8,2
Masse distribuée au titre de l'exercice	-	-	-



LIPPI MANAGEMENT

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 897 000 € divisé en 3 794 actions de 500 € nominal

Siège social : La Fouillouse – 16440 MOUTHIERS

304 541 246 R.C.S. Angoulême

Répartition du capital

- Groupe familial 67,0 %
- Investisseurs financiers 33,0 %
dont **SALVEPAR** **28,0 %**

Dans un contexte de forte concurrence, les hausses du prix de la matière première n'ont pu être répercutées en totalité sur les prix de vente. Dès lors, et malgré une gestion serrée des coûts de fonctionnement, la rentabilité de l'exercice 2010 s'est trouvée affaiblie.

La Société n'en a pas moins dégagé un cash flow positif qui lui a permis de maintenir une structure financière saine.

EXERCICES (en millions d'euros)	2008	2009	2010
Consolidé			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	14,7	15,2	14,9
Chiffre d'affaires	56,1	44,6	41,1
Résultat net de la période	1,5	0,8	0,8
Masse distribuée au titre de l'exercice	0,4	0,3	⁽¹⁾

⁽¹⁾ Non communiqué à ce jour



LOHR

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 895 000 € divisé en 8 950 actions de 100 € nominal

Siège social : 29, rue du 14 Juillet – 67980 HANGENBIETEN
638 503 045 RCS Strasbourg

Répartition du capital

- Groupe familial 97,0 %
- Divers financiers 3,0 %
- **SALVEPAR** **1 action**
+ obligations convertibles pour un montant de 4,5 M€

La reprise de l'activité porte-voitures ne s'est produite que faiblement, les commandes sur les autres métiers restent à des niveaux stables.

EXERCICES (en millions d'euros)	2008	2009	2010
Consolidé			(1)
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	79,2	39,4	-
Chiffre d'affaires	335,7	104,3	-
Résultat net de la période	11,0	(36,6)	-

⁽¹⁾ Non communiqué



RG SAFETY

Société anonyme au capital de 16 342 937 €
divisé en :

- 214 790 actions ordinaires, de 61 € nominal
- 53 127 actions de préférence, de 61 € nominal

Siège social : 74, rue du Docteur Lemoine – 51100 REIMS

420 625 394 R.C.S. Reims

Répartition du capital

- Groupe familial 71,7 %
- **SALVEPAR** **19,8 %**
- Autres investisseurs financiers 8,5 %

Dans un contexte de reprise économique, RG SAFETY enregistre une progression d'activité intéressante, qu'il faut mesurer en retraçant les ventes exceptionnelles (environ 5 millions d'euros) en 2009 relatives au H1N1.

L'Entreprise conserve toujours une rentabilité soutenue et une structure financière très saine.

EXERCICES (en millions d'euros)	2008	2009	2010
Consolidé			⁽¹⁾
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	28,2	33,2	36,7
Chiffre d'affaires	146,5	139,0	142,0
Résultat net de la période	5,8	6,2	5,1
Masse distribuée au titre de l'exercice	1,2	1,4	⁽²⁾

⁽¹⁾ Données provisoires

⁽²⁾ Non communiqué à ce jour



STEF - TFE

Société anonyme au capital de 13 515 649 €
divisé en 13 615 649 actions de 1 euro nominal

Siège social : 93, boulevard Maiesherbes – 75008 PARIS

999 990 005 R.C.S. Paris

Eurolist Compartiment B - NYSE Euronext Paris

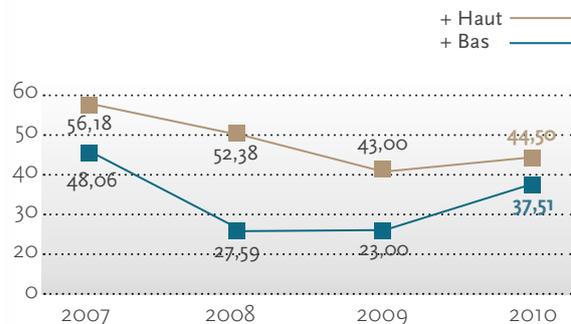
Code Isin : FR0000064271 - STF

Contact Actionnaires : Bernard JOLIVET– Stanislas LEMOR

Répartition du capital

- INVESTFROID 8,2 %
- F.C.P. des salariés 15,0 %
- Management 38,0 %
- Auto-contrôle 1,0 %
- **SALVEPAR** **1,5 %**
- Public 36,3 %

Évolution du cours de Bourse sur 4 ans (en euros)



STEF-TFE a renoué avec la croissance de l'activité, malgré un environnement toujours difficile (les activités **Transport France** et **Logistique France** sont en hausse respectivement de 1,9 % et 2,9 %), alors que **STEF-TFE International** progresse de 4,9%.

La rentabilité a aussi repris une progression significative, bien que l'exercice ait enregistré des charges exceptionnelles.

EXERCICES (en millions d'euros)	2008	2009	2010
Consolidé			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	319,3	295,1	326,0
Chiffre d'affaires	2 081,4	1 984,0	2 057,4
Résultat net de la période	45,6	43,5	47,6
Masse distribuée au titre de l'exercice	14,2	14,2	17,0



THERMADOR GROUPE

Société anonyme au capital de 29 246 400 €
divisé en 1 827 900 actions de 16 euros

Siège social : 80, rue du Ruisseau, Parc d'Activités de Chesnes –
38297 ST-QUENTIN FALLAVIER CEDEX

339 159 402 R.C.S. Vienne

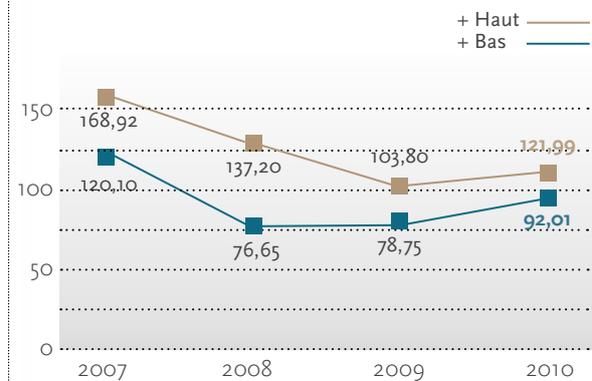
Cotation : Eurolist Compartiment B - NYSE Euronext Paris
Code Isin : FR0000061111 - THEP

Contact Actionnaires : Guy VINCENT

Répartition du capital

- Dirigeants administrateurs et personnel 21,8 %
- Actionnaires individuels 30,5 %
- Anciens Dirigeants et famille des fondateurs 10,6 %
- **SALVEPAR** **5,1 %**
- Autres investisseurs 32,0 %

Évolution du cours de Bourse sur 4 ans (en euros)



Le Groupe THERMADOR a retrouvé la croissance dans la quasi-totalité des activités ; la réussite à l'international confirme la stratégie du modèle THERMADOR.

Cette croissance se fait dans des conditions de rentabilité toujours soutenues et de structure financière très solide.

EXERCICES (en millions d'euros)	2008	2009	2010
Consolidé			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	96,1	103,8	111,3
Chiffre d'affaires	182,9	173,0	177,3
Résultat net de la période	20,1	15,9	17,0
Masse distribuée au titre de l'exercice	10,6	10,6	11,1



TOUAX

Société en commandite par actions au capital de 45 573 208 € divisé en 5 696 651 actions de 8 € nominal

Siège social : 5, rue Bellini – Tour Arago – 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX

305 729 352 R.C.S. Nanterre

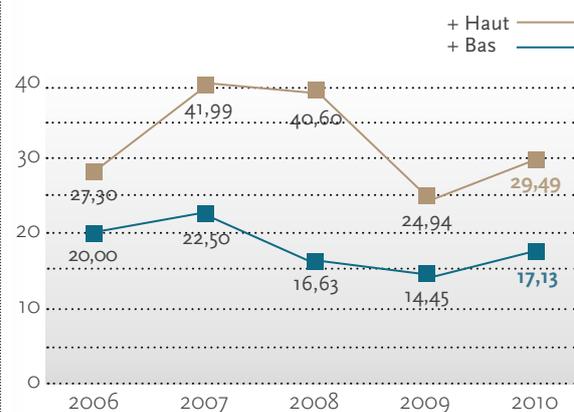
Cotation : Eurolist Compartiment B - NYSE Euronext Paris
Code ISIN : FR0000033003 - TOUP

Contact Actionnaires : Raphaël WALEWSKI

Répartition du capital

- Groupe familial 31,1 %
- **SALVEPAR** **6,3 %**
- SOFINA 13,8 %
- Public 48,8 %

Évolution du cours de Bourse sur 5 ans (en euros)



Le Groupe a retrouvé la croissance et consolidé ses positions sur l'ensemble des métiers et des régions.

Le résultat opérationnel progresse de 28,3 millions d'euros en 2009 à 30 millions d'euros en 2010.

Le résultat net 2009 avait bénéficié d'une reprise exceptionnelle ; retraité de cette opération le résultat net serait en hausse de 16 %.

EXERCICES (en millions d'euros)	2008	2009	2010
Consolidé			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	102,4	128,9	140,2
Chiffre d'affaires	368,7	271,8	302,4
Résultat net de la période	16,8	14,1	13,2
Masse distribuée au titre de l'exercice	4,6	5,6	5,7



5. Les comptes de l'exercice 2010

Conformément au règlement CRC 99-02, les comptes consolidés n'étant pas significativement différents des comptes sociaux et la Société n'exerçant pas d'influence notable au titre de ses participations, comme lors des exercices précédents, elle n'a pas établi de comptes consolidés pour l'exercice 2010 et n'est donc pas tenue d'appliquer les normes IFRS. L'application de ces normes se traduirait essentiellement par la mise en juste valeur des titres figurant au portefeuille de participations. Au 31 décembre 2010, la juste valeur du portefeuille de participations s'élèverait à 137,8 millions d'euros, soit une réévaluation de 20,5 millions d'euros par rapport à la valeur nette comptable à cette date, qui serait venue s'ajouter aux capitaux propres en normes IFRS.

Les principes, règles et méthodes comptables appliqués sont détaillés dans l'annexe. Les comptes sociaux sont présentés de façon identique à ceux de l'exercice précédent.

La Société n'a pas effectué d'opérations utilisant des instruments financiers. Elle n'a pas d'endettement autre que la dette fiscale et sociale attachée à l'activité de l'Entreprise.

5.1. LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat net de gestion de l'exercice 2010 est en baisse de 33 % et s'établit à 1,916 millions d'euros contre 2,850 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Cela résulte de la diminution à la fois des dividendes perçus et de la rémunération des placements, les charges courantes restant constantes.

Le résultat net des opérations sur valeurs immobilisées ressort à 22,369 millions d'euros au 31 décembre 2010, contre 8,958 millions d'euros à fin 2009. Cette progression provient d'une part, de l'opération de cession qui a été retracée à la rubrique « Évolution de l'actif immobilisé » et qui a porté sur un montant global de 24,941 millions d'euros, pour une valeur comptable de cette participation cédée de 11,533 millions d'euros, et d'autre part, de la reprise nette sur dépréciation de 8,846 millions d'euros.

Ces opérations sont effectuées sur la base du principe habituellement retenu de dotations ou de reprises sur dépréciations pour les sociétés cotées sur la moyenne des cours de bourse du second semestre 2010, à l'exception de LATECOERE pour laquelle nous maintenons la dépréciation enregistrée au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009 et de HEURTEY PETROCHEM.

En ce qui concerne la société LATECOERE, la situation reste toujours tendue. La finalisation d'un accord avec les banques pour restructurer sa dette pourrait se traduire par une conversion des obligations convertibles détenues par les banques dont l'effet dilutif nous incite à maintenir la dépréciation à 13,517 millions d'euros (soit 94 % du prix de revient et 2,00 euros par action).

Concernant HEURTEY PETROCHEM, nous avons considéré que la proximité entre les dates de l'opération (17/12/2010) et d'arrêté des comptes (31/12/2010) et la faible variation des cours, nous conduisait à retenir le prix d'acquisition.

La Société a procédé à une dépréciation du portefeuille à hauteur de 2,792 millions d'euros pour les titres :

- **ACTIA GROUP**, pour un complément de dépréciation de 0,387 million d'euros portant la dépréciation à 13,981 millions d'euros soit 75 % du prix de revient (cours moyen au second semestre 2010 de 1,52 euro par action),
- **LE NOBLE AGE**, pour une dépréciation de 1,376 million d'euros soit 16 % du prix de revient (cours moyen au second semestre 2010 de 14,25 euros par action),
- **BSA STEF-TFE**, pour une dépréciation intégrale de 27 milliers d'euros, les bons de souscription d'action n'étant pas cotés à ce jour,
- **LOHR**, pour un montant de 0,998 million d'euros correspondant aux montants venant à échéance les 15 mars et 15 juin 2011,

et à une reprise de dépréciation à hauteur de 11,639 millions d'euros portant sur les lignes suivantes :

- **POLYGONE**, pour un montant de 3,436 millions d'euros (cours moyen des titres GL EVENTS au second semestre 2010 de 22,60 euros par action),
- **IPSOS**, reprise de l'intégralité de la dépréciation pour un montant de 2,301 millions d'euros, le prix de revient par action (24,92 euros) est inférieur à la moyenne des cours du second semestre 2010 (32,30 euros),
- **GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE**, pour un montant de 4,144 millions d'euros (cours moyen au second semestre 2010 de 57,02 euros par action),
- **GL EVENTS**, reprise de l'intégralité de la dépréciation pour un montant de 1,195 million d'euros, le prix de revient par action (19,50 euros) est inférieur à la moyenne des cours du second semestre 2010 (22,60 euros),
- **LACROIX**, pour un montant de 0,345 million d'euros (cours moyen au second semestre 2010 de 15,46 euros par action),

- **STEF-TFE**, pour un montant de 0,151 million d'euros (cours moyen au second semestre 2010 de 39,65 euros par action),
- **TOUAX**, reprise de l'intégralité de la dépréciation de 0,067 million d'euros, le prix de revient par action (21,78 euros) est inférieur à la moyenne des cours du second semestre 2010 (25,42 euros).

Le **résultat net social** de l'exercice 2010 s'établit ainsi à 24,285 millions d'euros contre 11,808 millions d'euros pour l'exercice 2009.

5.2. LE BILAN

À L'ACTIF

Les principales variations portent sur les postes :

- « Immobilisations Financières » qui traduisent les opérations d'investissements et de désinvestissements effectuées comme indiqué au titre 2 du présent rapport.
- « Valeurs mobilières de placement, Disponibilités » qui s'élèvent à 38,238 millions à fin décembre 2010 et se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2010	2009
Comptes à Terme	36 162	26 046
SICAV de trésorerie	2 021	2 006
Obligations SG TMO 85	25	25
Actions VM MATERIAUX	8	8
Disponibilités	22	3
TOTAL	38 238	28 088

AU PASSIF

Au 31 décembre 2010, les réserves comprennent :

- la « Réserve légale » dotée à 10 % du capital soit 1,252 million d'euros,
- le poste « Autres Réserves » qui s'élève à 102,577 millions d'euros suite à l'affectation du résultat 2009,
- le « Report à nouveau » quant à lui a été soldé après l'affectation des résultats de l'exercice 2009,
- le « Résultat de l'exercice » pour un montant avant affectation de 24,285 millions d'euros.

Les dettes traduisent principalement les charges fiscale et sociale liées à l'activité de la Société.

En application de l'article D 441-4 du Code de Commerce, nous vous précisons que l'ensemble des dettes fournisseurs est composé exclusivement de factures non parvenues.

Le total du bilan passe de 138,926 millions d'euros à fin 2009 à 156,955 millions d'euros à fin 2010.

6. Perspectives

La Société a procédé à de nouveaux investissements en début d'année notamment dans le groupe COURTEPAILLE pour un montant de 12 millions d'euros soit 11,89 % du capital, et dans la société HEURTEY PETROCHEM portant la participation à 1,3 % du capital, soit un investissement de 1 million d'euros depuis décembre 2010.

7. Affectation des résultats

L'exercice dégage un bénéfice de **24 285 097,62 €**

Aucune dotation n'est à effectuer à la « Réserve Légale », celle-ci atteignant 10 % du capital,
Le « Report à nouveau » ayant été soldé lors de l'affectation des résultats 2009

Le bénéfice distribuable s'élève à : **24 285 097,62 €**
Sur ce montant, seraient prélevés au titre des dividendes à raison de **6 €** pour chacune des 1 565 426 actions composant le capital social (9 392 556,00 €)

Le solde, soit **14 892 541,62 €** serait affecté en totalité aux « Autres Réserves ».

Un dividende de **6 €** par action serait versé aux actionnaires le **16 juin 2011**.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que l'intégralité des dividendes perçus par les personnes physiques est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts et au prélèvement libératoire forfaitaire.

Si, lors de la mise en paiement du dividende, la Société possédait des actions SALVEPAR, ces actions seraient exclues de la distribution, conformément à la loi, et le dividende correspondant serait ajouté au report à nouveau.



Nous vous rappelons, ci-après, le montant des dividendes nets mis en distribution, au titre des trois derniers exercices :

EXERCICES (en euros)	2007	2008	2009
Nombre d'actions bénéficiaires de la distribution	1 565 426	1 565 426	1 565 426
Distribution nette totale	782 713	6 261 704	6 261 704
Coupon net ⁽¹⁾	0,50	4,00	4,00

⁽¹⁾ Revenus éligibles à l'abattement de 40 %.

8. Conventions réglementées - Article L. 225-38 du Code de Commerce

Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes vous rendra compte, d'une part de la résiliation et de la conclusion de la convention intervenue en 2010 et 2011 et, d'autre part, de l'exécution des modalités des conventions antérieurement conclues.

S'agissant de la nouvelle convention conclue, elle a été préalablement soumise à l'autorisation du Conseil d'Administration du 16 mars 2011. Elle concerne le bail de sous-location de SALVEPAR résilié le 31 décembre 2010 puis la signature d'un nouveau bail à compter du 1^{er} janvier 2011 qui se traduira par une baisse des loyers en 2011 et 2012.

9. Conseil d'Administration

9.1. RENOUELEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Aucun mandat d'Administrateur de la Société n'est arrivé à échéance pour la présente Assemblée Générale.

9.2. RÉMUNÉRATIONS INDIVIDUELLES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous indiquons ci-dessous les rémunérations et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social de SALVEPAR.

Pour les mandataires sociaux de SALVEPAR exerçant des fonctions salariées au sein du Groupe SOCIETE GENERALE, seuls les rémunérations et avantages dont le coût est supporté par SALVEPAR sont inclus.

À ce jour, aucune rémunération et aucun avantage des mandataires sociaux de SALVEPAR salariés du Groupe SOCIETE GENERALE ne sont supportés par SALVEPAR.

L'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2007 a fixé le montant global maximal annuel des jetons de présence à 50 000 euros pour l'exercice 2007 et chacun des exercices suivants, sauf décision contraire. Dans sa séance du 5 novembre 2009, le Conseil d'Administration a décidé de répartir le montant des jetons de présence à parts égales entre les Administrateurs extérieurs et non salariés du Groupe SOCIETE GENERALE.

Le montant distribué en 2010 a été réparti à hauteur de 46 000 euros pour les membres du Conseil d'Administration et à hauteur de 4 000 euros pour les membres du Comité des Comptes.

Mandataires sociaux (en euros)	Jetons de présence versés en 2009		Jetons de présence versés en 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Gilles VIENOT	9 200	9 200	7 922	7 922
Yves-Claude ABESCAT	9 200	9 200	7 922	7 922
Michel DOUZOU	0	0	7 922	7 922
Aline FRAGNET d'HAUSEN ⁽¹⁾	0	0	0	0
Nicolas TRUELLE ⁽²⁾	9 200	9 200	6 389	6 389
GST INVESTISSEMENTS ⁽¹⁾	11 200	11 200	9 922	9 922
2 RB-I SA ⁽¹⁾	11 200	11 200	9 922	9 922
SOCIETE GENERALE	0	0	0	0
TOTAL	50 000	50 000	50 000	50 000

⁽¹⁾ Administrateurs également membres du Comité des Comptes.

⁽²⁾ Administrateur ayant démissionné lors du Conseil d'Administration du 19 octobre 2010.

9.3. TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LE TITRE SALVEPAR

(en application de l'article 223-26 du règlement général de l'AMF) :

GST INVESTISSEMENTS, Administrateur, a effectué 1 opération d'acquisition d'actions en date du 21/06/2010.

Nicolas TRUELLE, Administrateur, a effectué une opération d'acquisition d'action en date du 29/03/2010.

2 RB-I SA, Administrateur, a effectué 25 opérations d'acquisition d'actions aux dates suivantes :

04/01/2010	23/02/2010	23/04/2010
06/01/2010	12/04/2010	26/04/2010
07/01/2010	13/04/2010	27/04/2010
12/01/2010	14/04/2010	28/04/2010
18/01/2010	16/04/2010	29/04/2010
19/01/2010	19/04/2010	22/06/2010
10/02/2010	20/04/2010	24/06/2010
15/02/2010	21/04/2010	
19/02/2010	22/04/2010	



10. Commissaires aux Comptes

Rémunération des Commissaires aux Comptes :

Pour l'exercice 2010, la rémunération des Commissaires aux Comptes s'est élevée à un montant global de 56 076 euros TTC.

11. Modification des statuts

ARTICLE 10 7^{ÈME} ALINÉA : DATE LIMITE D'ÂGE DU OU DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Il est proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire d'aligner la limite d'âge du ou des Directeurs Généraux sur celle du Président du Conseil à 70 ans.

L'article 10 7^{ème} alinéa serait dès lors libellé comme suit :

« La limite d'âge du Président du Conseil d'Administration et du ou des Directeurs généraux est fixée à 70 ans ».

En conséquence, nous vous demandons de modifier l'Article 10 des Statuts dont la rédaction vous sera soumise par la quatrième résolution.

12. Informations sociales et environnementales

L'effectif de la Société est resté stable à quatre personnes. Nous vous rappelons que le membre de la Direction Générale est intégré dans les effectifs de la SOCIETE GENERALE.

Vous trouverez dans le tableau des Résultats Financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices, les mentions concernant les rémunérations et charges sociales des quatre personnes composant l'effectif de la Société.

SALVEPAR ne dispose pas de plan d'épargne d'entreprise ni d'autres plans spécifiques dans ce domaine. Néanmoins, les salariés de SALVEPAR peuvent de façon optionnelle adhérer au plan d'épargne groupe de la SOCIETE GENERALE.

Compte tenu de la nature de l'activité de la Société, il n'y a pas lieu de commenter les conséquences environnementales. SALVEPAR reste attentif dans le cadre des sociétés en portefeuille comme dans les nouveaux investissements à ce que ces sociétés soient respectueuses de la réglementation en vigueur.

Si ces informations vous agréent, nous soumettons à vos suffrages les résolutions concernant cette Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRÉSIDENT 2010

En application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce (dernière modification par la loi du 27/01/2011), le présent rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place. Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 16 mars 2011.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 7 de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, le présent rapport précise parmi les recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF dans sa dernière version d'avril 2010 celles qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

Ce code de gouvernement d'entreprise peut être consulté sur le site Internet du MEDEF : www.medef.fr.

1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

1.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À l'ouverture de l'exercice 2010, votre Conseil d'Administration était composé de huit Administrateurs : trois Administrateurs Groupe SOCIETE GENERALE et cinq Administrateurs extérieurs. À la clôture de l'exercice, le Conseil, après la démission d'un Administrateur extérieur en cours de mandat, comprenait sept Administrateurs, deux Groupe SOCIETE GENERALE et cinq extérieurs.

• MEMBRES INDÉPENDANTS

L'article 8.2 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF tel que publié en avril 2010 préconise que la part des administrateurs indépendants soit d'au moins un tiers dans les sociétés pourvues d'un contrôle et de la moitié dans les autres. Le Conseil d'Administration applique les critères définis dans l'article 8.4 du Code de Gouvernance AFEP-MEDEF.

Le Conseil d'Administration constate qu'un des Administrateurs indépendants a démissionné en cours de mandat, et qu'un autre a perdu sa qualité de membre indépendant au titre de la durée de son mandat, dès lors le conseil ne compte plus de membre indépendant au sens de l'article 8.4 du code.

Le conseil veille à compter en son sein des membres indépendants dans un délai respectable afin de se conformer au Code de Gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF.

• DURÉE DES MANDATS

L'article 12 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF indique que la durée des mandats des membres du Conseil ne devrait pas excéder quatre ans au maximum. Les Statuts de la Société prévoient désormais depuis l'Assemblée Générale du 16 juin 2010 que la durée des mandats est de quatre ans.

Aussi, conformément aux termes de l'article 10 des Statuts, chaque Administrateur est nommé pour quatre ans et est rééligible.

Si un Administrateur a dépassé l'âge de soixante quinze ans, la durée du mandat est réduite à deux années, renouvelable.

Le Conseil d'Administration comporte 1 femme et 6 hommes soit 14 % de femmes et 86 % d'hommes. Sa composition respecte donc les règles en vigueur ainsi que les dispositions du code AFEP-MEDEF en matière de parité, ainsi que la loi Copé-Zimmermann qui s'applique à compter de 2011. Le Conseil veille à nommer un Administrateur femme d'ici à l'Assemblée Générale 2013 afin de respecter le principe de représentation au sein du Conseil d'Administration.

Chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins une action durant son mandat conformément aux dispositions des statuts de la Société.

La liste des Administrateurs de la Société, incluant les fonctions, les mandats qu'ils exercent dans d'autres sociétés, leur âge ainsi que les dates de début et d'expiration de leurs mandats, figure dans le rapport annuel (p. 52).

1.2. ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le fonctionnement du Conseil est régi par son Règlement Intérieur et la Charte de l'Administrateur, approuvés par le Conseil d'Administration du 11 octobre 2006 et modifiés successivement lors des séances des Conseils d'Administration du 11 avril 2007, du 13 novembre 2007 et du 5 novembre 2009.

Ce Règlement Intérieur et cette Charte de l'Administrateur présentent les modalités d'organisation et de fonctionnement selon les recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF.

1.3. RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil est réuni à chaque fois qu'il est nécessaire de formaliser des décisions et, en tout état de cause, pour se conformer aux obligations légales : arrêté des comptes semestriels et annuels,



examen des comptes prévisionnels. Les Commissaires aux Comptes sont également convoqués à chacune des réunions qui examinent ou arrêtent des comptes annuels ou intermédiaires.

Les dates des réunions du Conseil font généralement l'objet d'une consultation téléphonique préalable à l'arrêté de la date puis, une fois celle-ci convenue à la majorité des membres, les convocations sont adressées par courrier. Le dossier comporte les points inscrits à l'ordre du jour de la séance ainsi que le projet de procès-verbal de la réunion précédente même si celui-ci a fait l'objet d'un envoi séparé, et tous documents qui nécessitent une analyse particulière et une réflexion préalable.

Durant l'exercice 2010, le Conseil a été appelé à se réunir trois fois, les 24 mars, 21 juillet et 19 octobre 2010. Le taux de présence constaté à ces réunions s'est élevé à 95,5 %.

Le Conseil d'Administration a été régulièrement saisi des sujets relevant de sa compétence et l'ensemble des informations, documents et analyses nécessaires ont été communiqués en toute transparence à ses membres.

Le Conseil d'Administration fera le point annuellement sur ses modalités de fonctionnement mais ne retient pas les dispositions AFEP-MEDEF (art 9.3) concernant le mécanisme d'évaluation effectué par un consultant extérieur, car inadaptées à la taille de la Société.

1.4. CONSULTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans le cadre des opérations d'investissements et de désinvestissements de l'année 2010, les membres du Conseil d'Administration ont été consultés et tenus informés par écrit à cinq reprises. Les opérations qui ont été concrétisées sont développées dans le rapport de gestion.

1.5. LES COMITÉS

• COMITÉ DES COMPTES

Le Règlement Intérieur approuvé par le Conseil d'Administration du 5 novembre 2009 définit les missions, les attributions et les modalités du Comité des Comptes.

Les recommandations AFEP-MEDEF préconisent que les Comités doivent comporter une proportion de membres indépendants d'au moins deux tiers dans notre cas (art 14.1).

Le Comité des Comptes est composé de 3 membres dont 2 extérieurs au Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. Au sens du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, le Comité comprenait jusqu'à présent un membre indépendant. Ce dernier a perdu sa

qualité de membre indépendant en raison de la durée de son mandat. Aussi, le Conseil prend soin de nommer dans un délai respectable des membres indépendants afin de se conformer aux recommandations du Code de Gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF.

Il est à noter qu'aucun dirigeant mandataire social n'est membre de ce Comité conformément aux recommandations AFEP-MEDEF.

Les membres du Comité sont Madame Aline FRAGNET d'HAUSEN et Messieurs Georges TRAMIER et Robert BIANCO. La présidence du Comité est assurée par Madame Aline FRAGNET d'HAUSEN. L'ensemble des membres du Comité des Comptes possède une compétence financière et comptable appropriée.

Conformément aux recommandations faites par l'AMF, le Comité des Comptes a pour missions d'assurer le suivi :

- du processus de l'élaboration de l'information financière,
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- du contrôle légal des comptes annuels par les Commissaires aux Comptes,
- de l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

Ce Comité est chargé d'apporter son assistance au Conseil dans sa mission relative à l'examen et à l'arrêté des comptes annuels et semestriels, ainsi qu'à l'occasion de toute opération ou événement susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation de la Société en terme d'engagement ou de risque. Les Commissaires aux Comptes assistent à ce Comité auquel ils présentent la conclusion de leurs travaux. Au cours de l'exercice 2010, le Comité s'est tenu les 23 mars et 20 juillet 2010 avec un taux de participation de 100 % afin d'examiner les comptes sociaux annuels 2009 et semestriels 2010. Le Conseil a pris connaissance des comptes rendus du Comité. Ces données sont présentées et approuvées au Conseil d'Administration.

• AUTRES COMITÉS

Il n'existe pas de Comité des rémunérations, ni de Comité de nomination, tel que recommandé dans le Code AFEP-MEDEF (art.13), ces préconisations n'étant pas transposables de manière pertinente et adaptée à la Société.

Le Conseil d'Administration a évalué lors de sa séance du 16 mars 2011 son fonctionnement, la tenue de ses réunions, son organisation ainsi que les débats et la qualité des informations qui lui ont été remises.

1.6. JETONS DE PRÉSENCE ET POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Par décision de l'Assemblée Générale du 13 juin 2007, le montant global alloué au Conseil d'Administration au titre des jetons de présence a été fixé à 50 000 euros. Dans sa séance du 5 novembre 2009, le Conseil d'Administration a décidé de répartir le montant des jetons de présence à parts égales entre les Administrateurs extérieurs et non salariés du Groupe SOCIETE GENERALE. Le Règlement Intérieur a été modifié en conséquence dans son article 4 (cf. tableau « rémunération individuelle des mandataires sociaux » du rapport de gestion 2010, page 30).

Le montant de 50 000 euros qui a été versé en décembre 2010 a été réparti à hauteur de 46 000 euros pour les réunions de

Conseil d'Administration et à hauteur de 4 000 euros pour les réunions du Comité des Comptes.

Le Président-Directeur Général ne perçoit que des jetons de présence. Il ne bénéficie pas de rémunération, qu'elle soit fixe ou variable et ne dispose pas de rémunération de départ ou d'avantages postérieurs à son mandat social.

Ainsi que cela a été décidé lors de sa réunion du 13 novembre 2008, le Conseil d'Administration a marqué sa pleine adhésion aux recommandations AFEP-MEDEF relative à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé et portées à la connaissance du public par communiqué en date du 14 novembre 2008.

1.7. ÉTAT DES DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de l'Assemblée	Objet	Montant	Durée	Échéance	Utilisation
EN COURS DE VALIDITÉ :					
A.G.E du 16/06/2010 Deuxième résolution	Augmentation de capital social				
	• par émission de valeurs mobilières avec droit préférentiel de souscription	5 M€	} 26 mois	16/08/2012	Néant
	• par incorporation de réserves	+ 15 M€			
• par émission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital	+ 30 M€				
Troisième résolution	Décision de réserver aux salariés de l'Entreprise une augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximum de 1 % de 12 523 408 €	0,125 M€	26 mois	16/08/2012	Néant



2. Contrôle de la Société

2.1. PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

La participation des actionnaires à l'Assemblée Générale de la Société s'effectue dans les conditions prévues par la loi et les dispositions de l'article 17 des Statuts de la Société :

« Tout actionnaire dont les actions, quel qu'en soit le nombre, sont enregistrées dans les conditions et à une date fixée par décret, a le droit de participer aux Assemblées sur justification de sa qualité et de son identité. Il peut, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, soit assister personnellement à l'Assemblée, soit voter à distance, soit donner un pouvoir. »

Conformément à l'article R. 225-85 du Code de Commerce, seront admis à participer à l'Assemblée les actionnaires qui justifieront de leur qualité par l'enregistrement comptable des titres à leur nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit régulièrement pour leur compte au troisième jour ouvré précédent l'Assemblée, soit dans les comptes de titres nominatifs, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du Code monétaire et financier.

Pour les actionnaires au nominatif, cet enregistrement comptable à J-3 dans les comptes de titres nominatifs est suffisant pour leur permettre de participer à l'Assemblée.

Pour les actionnaires au porteur, c'est un intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du Code monétaire et financier qui tient les comptes de titres au porteur qui justifie directement de la qualité d'actionnaire de leurs clients auprès du centralisateur de l'Assemblée par la production d'une attestation de participation annexée au formulaire unique de vote à distance ou par procuration ou de demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Toutefois, si un actionnaire au porteur souhaite participer physiquement à l'Assemblée et n'a pas reçu sa carte d'admission, il devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation qui lui permettra de justifier de sa qualité d'actionnaire à J-3 pour être admis à l'Assemblée.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu précisé dans la convocation.

2.2. MESURES ANTI-OPA

Il n'existe pas de mesures anti-OPA.

3. Procédure de contrôle interne et de gestion des risques

SALVEPAR utilise le cadre de référence du contrôle interne publié par l'AMF en janvier 2007 et mis à jour le 22 juillet 2010, ainsi que le guide de mise en œuvre de cette recommandation par les valeurs petites et moyennes publiée en décembre 2009 pour l'établissement de ce Rapport.

Le système de contrôle interne et de gestion des risques est adapté à la taille et aux spécificités de SALVEPAR.

3.1. RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

• Risques métier et déontologique :

SALVEPAR procède aux analyses habituelles pour ses investissements (stratégie, concurrence, valorisation, analyse financière, conditions de sortie,...). SALVEPAR peut s'appuyer si nécessaire sur des équipes spécialisées du Groupe SOCIETE GENERALE, tout en veillant au respect des règles et des principes déontologiques.

Concernant l'évaluation des actifs, sauf événement exceptionnel pouvant conduire à une analyse plus rapprochée, chaque participation en portefeuille est examinée à deux reprises dans l'année, sur la base des situations comptables aux 30 juin et 31 décembre, ou bien sur l'évaluation du cours de bourse, si la Société est cotée. Des contacts réguliers sont établis avec la Direction Générale de la Société voire au sein du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance.

Les propositions d'actualisation de la valorisation du portefeuille sont transmises par la Direction Générale de SALVEPAR aux Commissaires aux Comptes, avant d'être présentées au Comité des Comptes et au Président puis au Conseil d'Administration.

Hormis la valorisation des participations effectuée deux fois dans l'année, la comptabilité de SALVEPAR ne présente pas de particularité spécifique.

• Risques fournisseur/client, social :

SALVEPAR n'ayant pas d'activité, industrielle et commerciale, elle n'est pas exposée à ces risques de façon significative.

- **Risques financiers :**

- Risque de taux/change

SALVEPAR n'a pas de risque de cette nature dans le cadre de ses opérations.

- Risque d'endettement

SALVEPAR n'est pas emprunteur au 31 décembre 2010 et ne l'a pas été courant 2010.

- Risque sur placements

La trésorerie excédentaire est placée quasi exclusivement en comptes à terme en euros, sans risque sur le capital, et pour le solde en SICAV monétaires.

- Risque cotation Banque de France

La Société SALVEPAR étant une holding financière, elle n'est pas concernée par cet aspect du risque.

- Risque de liquidité

61 % des participations de SALVEPAR sont sur des titres cotés, et suffisamment liquides pour que SALVEPAR n'ait pas de risque de liquidité. Les placements de trésorerie sont à 100 % liquides.

- Risque de solvabilité

Outre le fait que SALVEPAR dispose d'un niveau de fonds propres au 31 décembre 2010 de 156 millions d'euros à comparer à des investissements s'élevant à 117 millions d'euros, la Société n'a pas de dette à court ou moyen terme qui puisse faire peser un risque de solvabilité.

- Risque relatif aux engagements hors bilan

SALVEPAR ne dispose pas d'engagements hors bilan, les engagements pour retraite sont marginaux.

- Risque de concentration

Au 31 décembre 2010, l'actif financier le plus important représentait 12,3 % du total de la valeur nette du portefeuille de SALVEPAR constitué de 18 lignes de participations (cf. annexe sociale 2010 3.1 – Note 1 page 41).

- Risques légaux et réglementaires

SALVEPAR s'appuie sur une procédure spécifique pour contrôler l'ensemble des échéances légales et réglementaires à respecter pour une société cotée.

- Risques juridique et fiscal

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de faits exceptionnels, de litiges, de procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages susceptibles d'avoir une influence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière de la Société ou son patrimoine.

3.2. ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Aucun changement significatif dans la structure financière de la Société n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

3.3. LES PROCÉDURES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE SALVEPAR

Les opérations font l'objet de contrôles partiels ou plus approfondis, de réunions d'échanges, de discussions de la part des intervenants de premier niveau jusqu'aux Commissaires aux Comptes, spécialistes juridiques, fiscaux si nécessaire qui, le cas échéant, présentent leurs remarques à la Direction Générale qui en tire les mesures appropriées, avant d'être présentées au Président-Directeur Général, au Comité des Comptes, puis au Conseil d'Administration selon les sujets à traiter.

- **Production des informations comptables et financières**

Les domaines juridique, fiscal et social, font l'objet de validation auprès des services spécialisés du Groupe SOCIETE GENERALE.

PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES SOCIAUX

SALVEPAR a recours pour l'établissement de sa comptabilité à la SOCIETE GENERALE qui met à disposition dans les locaux de SALVEPAR un agent des Services Comptables. Sous l'autorité de la Direction Générale, ce dernier travaille en collaboration avec l'effectif de SALVEPAR.

Outre la production d'une situation comptable mensuelle, il a pour mission de produire les états comptables et financiers semestriels et annuels, les éléments nécessaires à la communication des résultats au Comité des Comptes pour discussion, puis au Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes par celui-ci.

La présentation des comptes de SALVEPAR est celle des sociétés commerciales en normes françaises.

Ces données comptables sont retraitées en normes IFRS pour la consolidation dans les comptes du Groupe SOCIETE GENERALE – activité bancaire.



La remontée d'information et l'analyse se font au travers d'un référentiel commun par le logiciel « Magnitude ». Cette procédure de Reporting est mensuelle et intègre en outre des données extra comptables (effectifs, % de détention des titres en portefeuille,...) lors des procédures trimestrielles, semestrielles et annuelles.

PROCESSUS BUDGÉTAIRE

La Société se livre en septembre à l'établissement du budget basé sur des hypothèses de produits et charges de gestion, de cessions et d'investissements retenues par la Direction Générale. Ces données sont révisées et présentées à chaque Conseil d'Administration.

LE SUIVI DE TRÉSORERIE

La trésorerie est suivie mensuellement en flux réels et prévisionnels à un an. Un outil de suivi permet d'anticiper et de s'assurer de la capacité de la Société à faire face à ses échéances. Ce Reporting permet également de prévenir tout écart significatif par rapport aux prévisions budgétaires.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

La communication est placée sous la responsabilité de la Direction Générale qui contrôle les informations avant leur publication. La communication relative aux comptes annuels et semestriels est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration avant sa diffusion. Un échéancier récapitulatif de ces obligations périodiques de la Société est en place.

Le processus d'établissement du rapport annuel est placé sous la coordination du Secrétaire Général.

3.4. LA PORTÉE DU CONTRÔLE

D'un point de vue pratique, les procédures de contrôle interne mises en place visent à assurer la qualité de l'information comptable et financière, et notamment à :

- veiller à la validité et à l'exhaustivité des transactions retranscrites dans les comptes du Groupe,
- valider les modalités de valorisation de certaines opérations,
- s'assurer que les opérations sont correctement rattachées à l'exercice les concernant et enregistrées dans les comptes, y compris de hors bilan, conformément aux textes comptables en vigueur, et que les agrégats comptables retenus pour la présentation des comptes sont conformes aux règlements en vigueur.

Le contrôle interne de premier niveau s'effectue à chaque étape du déroulement des opérations sous la responsabilité individuelle de chacun. Cela nécessite une diffusion de l'information pour

sensibiliser chaque intervenant à une vérification systématique des données lorsque celle-ci est possible.

Les comptes ainsi produits sont soumis à la validation de l'encadrement de SALVEPAR, soit un contrôle de deuxième niveau.

Le contrôle interne fait également appel à un Comité des Comptes, mis en place en 2007.

Ces comptes sont par ailleurs transmis à la Direction Financière de la SOCIETE GENERALE pour vérification sur une base mensuelle pour être intégrés ensuite dans la consolidation des comptes du Groupe SOCIETE GENERALE.

Toutefois le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société seront atteints.

4. Pouvoirs du Directeur Général

Dans sa séance du 13 juin 2007, le Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale et a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Il lui a conféré les pouvoirs dévolus à ses fonctions ainsi que l'autorisation d'émettre des cautions, avals et garanties au nom de la Société. Cette autorisation a été renouvelée lors du Conseil du 16 mars 2011 pour une durée de douze mois correspondant à la durée légale pour un plafond de 2 000 000 euros.

Il est proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2011 dans sa quatrième résolution d'aligner la limite d'âge du ou des Directeurs Généraux sur celle du Président du Conseil à 70 ans.

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (EN EUROS)

NATURE DES INDICATIONS	2006	2007	2008	2009	2010
I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	12 523 408	12 523,408	12 523 408	12 523 408	12 523 408
b) Nombre d'actions	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426
II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 202 767	3 578 790	4 289 098	4 582 716	3 955 125
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et dépréciations	19 754 226	3 217 146	54 620 562	7 377 053	16 041 694
c) Impôt sur les bénéfices	1 984 330	464 951	6 344 861	1 857 388	544 544
d) Bénéfice après impôts, amortissements et dépréciations					
- Résultat de gestion	3 028 739	2 376 681	2 707 213	2 850 171	1 916 459
- Résultat des opérations sur valeurs immobilisées	10 288 380	(1 465 588)	9 377 020	8 957 897	22 368 639
Total	13 317 119	911 093	12 084 233	11 808 068	24 285 098
e) Montant des bénéfices distribués	9 392 556	782 713	6 261 704	6 261 704	9 392 556
f) Nombre d'actions ayant droit au dividende	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426
III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et dépréciations	11,35	1,76	30,84	3,53	9,90
b) Bénéfice après impôts, amortissements et dépréciations					
- Résultat de gestion	1,93	1,52	1,73	1,82	1,22
- Résultat des opérations sur valeurs immobilisées	6,57	(0,94)	5,99	5,72	14,29
- Total	8,51	0,58	7,72	7,54	15,51
c) Dividende net versé à chaque action	6,00	0,50	4,00	4,00	6,00
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	3	3	4	4	4
b) Montant de la masse salariale	275 791	143 791	230 284	217 522	192 096
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	88 890	64 783	83 700	75 935	80 053



BILANS COMPARÉS (EN EUROS)

ACTIF	Notes	31/12/2010		31/12/2009	
		Brut	Amortissements et Dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations Incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles		55 093	55 093	0	
Immobilisations Corporelles					
Terrains - Constructions					
Autres Immobilisations corporelles		59 650	49 279	10 372	15 972
Immobilisations Financières					
Participations	1.a-d	148 499 458	37 213 440	111 286 018	91 147 619
Autres titres immobilisés	1.a-d	8 553 299	2 500 537	6 052 762	18 042 526
Autres *	1.e	108 408	52 670	55 738	389 955
TOTAL		157 275 910	39 871 019	117 404 891	109 596 071
ACTIF CIRCULANT					
Créances **					
Créances clients & cptes rattachés					
Autres créances	2	1 312 362		1 312 362	1 234 200
VMP / DAT	3				
Titres		2 067 852	13 512	2 054 340	2 038 474
Dépôts à terme (DAT)		36 161 723		36 161 723	26 046 210
Disponibilités		21 694		21 694	2 923
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance					
					8 604
TOTAL		39 563 630	13 512	39 550 118	29 330 411
TOTAL DE L'ACTIF		196 839 540	39 884 531	156 955 009	138 926 482
* dont à moins d'un an		108 408			91 496
** dont à plus d'un an		0			0

PASSIF	31/12/2010		31/12/2009	
	Avant affectation	Après affectation	Avant affectation	Après affectation
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	12 523 408	12 523 408	12 523 408	12 523 408
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 851 906	15 851 906	15 851 906	15 851 906
RÉSERVES				
Réserve Légale	1 252 341	1 252 341	1 252 341	1 252 341
Réserves Légale (s/plus-values long terme)				
Réserves Réglementées				
Réserves sur plus-values				
Autres réserves	102 577 235	117 469 777	97 030 872	102 577 235
REPORT À NOUVEAU				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	24 285 098	-	11 808 067	
TOTAL	156 489 988	147 097 432	138 466 594	132 204 890
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES				
Provisions pour Risques	0	0	0	0
DETTES *				
Dettes sur Immobilisations				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	266 055	266 055	256 658	256 658
Dettes fiscales et sociales	198 966	198 966	203 229	203 229
Dividendes à payer		9 392 556		6 261 704
TOTAL	465 021	9 857 577	459 888	6 721 592
TOTAL DU PASSIF	156 955 009	156 955 009	138 926 482	138 926 482

* dont à plus d'un an

0.00

COMPTES DE RÉSULTATS COMPARÉS (EN EUROS)

	Notes	Exercice 2010	Exercice 2009
OPÉRATIONS DE GESTION			
Produits courants	6		
Produits des participations		2 898 917	3 037 325
Produits des autres valeurs immobilisées		742 473	810 939
Produits des valeurs mobilières de placement		2 567	2 400
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		7 510	115 832
Produits des prêts et autres créances		285 458	592 820
Autres produits courants		18 200	23 400
Produits exceptionnels de gestion		0	
TOTAL PRODUITS		3 955 125	4 582 716
Charges courantes	7		
Charges externes		942 319	998 751
Impôts et taxes		57 431	37 991
Salaires et charges sociales		272 148	293 457
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Intérêts et charges assimilés		-	-
Autres charges courantes		50 000	50 000
Charges exceptionnelles de gestion		-	
TOTAL CHARGES		1 321 898	1 380 199
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS COURANTES		2 633 227	3 202 518
Reprises sur amortissements et dépréciations		446	87 094
Dotations aux amortissements et dépréciations		(63 428)	(8 526)
RÉSULTAT BRUT DE GESTION		2 570 245	3 281 085
Impôt sur résultat de gestion	8	(653 787)	(430 915)
RÉSULTAT NET DE GESTION		1 916 458	2 850 170
OPÉRATIONS SUR VALEURS IMMOBILISÉES			
Immobilisations corporelles			
Produits de cessions		-	-
Valeur comptable des éléments cédés		-	-
Immobilisations financières			
Produits de cessions	9	24 941 380	8 145 225
Valeur comptable des éléments cédés	9	(11 532 912)	(3 970 689)
Produits exceptionnels		-	-
Charges exceptionnelles		-	-
Reprises sur dépréciations	10	11 638 854	8 212 541
Dotations aux dépréciations	10	(2 787 925)	(2 002 707)
		22 259 397	10 384 370
Impôt sur résultat des opérations sur valeurs immobilisées	8	109 243	(1 426 473)
RÉSULTAT NET DES OPÉRATIONS SUR VALEURS IMMOBILISÉES		22 368 639	8 957 897
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		24 285 098	11 808 067



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2010

1. Activité et événements importants

Les investissements effectués en 2010 ont représenté un montant total de 10,3 millions d'euros et ont été réalisés dans les sociétés suivantes :

- FINANCIÈRE SPIE BATIGNOLLES, en effectuant en juin 2010 un investissement représentant 6,7 % du capital de la société FINANCIÈRE SPIE BATIGNOLLES, actionnaire majoritaire de SPIE BATIGNOLLES.
- THERMADOR, en procédant à un complément d'investissement en juillet et septembre 2010 à hauteur de 1,0 million d'euros afin de maintenir sa quote-part de détention en capital.
- HEURTEY PETROCHEM, en se portant acquéreur de titres sur le marché boursier à hauteur de 0,3 million d'euros afin de constituer une nouvelle ligne dans le portefeuille.

Par ailleurs, SALVEPAR a encaissé en juillet 2010 le produit de la cession des titres FACEO par le FCPR FACEAX pour un montant de 24,9 millions d'euros, dégageant une plus-value de 13,4 millions d'euros.

1.1. NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

(en milliers d'euros)	Montants investis/attribués
FINANCIÈRE SPIE BATIGNOLLES	8 959
THERMADOR (complément d'investissement)	987
HEURTEY PETROCHEM	343
BSA LATECOERE (attribution gratuite)	0
SOCOTEC (intérêts capitalisés)	546
TOTAL	10 835

1.2. CESSIONS ET PLUS VALUES DE CESSIONS

(en milliers d'euros)	Montants cédés	Plus value
FACEAX	24 941	13 408
TOTAL	24 941	13 408

1.3. DIVIDENDES

La société SALVEPAR a procédé au titre de l'exercice 2009 à une distribution de dividendes au mois de juin 2010 de 6 261 704 euros, soit 4,00 euros par action.

2. Principes et règles comptables

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 sont établis conformément aux principes comptables résultant de la réglementation en vigueur. Les méthodes comptables sont identiques à celles utilisées pour la clôture de l'exercice précédent.

L'activité de SALVEPAR est celle d'une société holding de participations financières qui acquiert des titres en fonction de critères constatés lors de l'investissement sans exercer d'influence notable pendant la durée de la détention de ces titres. Dans ce cadre, la Société n'établit pas de comptes consolidés.

2.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Cette rubrique comporte essentiellement des logiciels ainsi que du matériel informatique amortis sur 3 ans et utilisés pour la gestion de la Société.

2.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition et les frais d'acquisition comptabilisés en charges. Elles sont ensuite évaluées à leur valeur d'utilité déterminée après revue des performances économiques et financières de chaque société, en prenant notamment en considération, outre d'éventuelles valeurs de transactions :

a) pour les sociétés non cotées, les méthodes d'évaluations habituelles, à savoir :

- la valeur de transaction : transactions réalisées sur les 12 derniers mois.
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (DCF) : cette méthode consiste à déterminer la valeur actuelle des flux de trésorerie qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de cash-flows établies en relation avec le management de l'entreprise concernée intègrent une

analyse critique du plan d'affaires de ces sociétés. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés, pondéré par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la Société. Ce taux est mis en regard de celui utilisé par les analystes pour les sociétés cotées du même secteur.

- la méthode des comparables boursiers : les multiples de valorisation de la société évaluée sont comparés à ceux d'un échantillon de sociétés du même secteur d'activité, ou similaire. La moyenne de l'échantillon établit alors une référence de valorisation applicable à la société évaluée.

Cette analyse multicritères prend en compte notamment la connaissance intrinsèque par SALVEPAR de ses participations et l'approche d'investissement à moyen terme de SALVEPAR.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée, valeur considérée comme la plus pertinente, est inférieure à la valeur nette comptable des titres chez SALVEPAR. La dépréciation constatée correspond à la différence entre les deux valeurs.

b) pour les sociétés cotées, les cours ou leur évolution, après correction des variations erratiques, lorsqu'il s'agit de valeurs peu liquides.

Le principe retenu est la constatation d'une dépréciation entre la moyenne des cours cotés des six derniers mois et la valeur nette comptable des titres chez SALVEPAR.

Ce principe n'a pas été retenu sur les titres LATECOERE, comme au 31 décembre 2009 et au 30 juin 2010, et sur les titres HEURTEY PETROCHEM.

En ce qui concerne la société LATECOERE, la situation reste toujours tendue. La finalisation d'un accord avec les banques pour restructurer sa dette pourrait se traduire par une conversion des obligations convertibles détenues par les banques dont l'effet dilutif nous incite à maintenir la dépréciation à 13,517 millions d'euros (soit 94 % du prix de revient et 2,00 euros par action).

Concernant HEURTEY PETROCHEM, nous avons considéré que la proximité entre les dates de l'opération (17/12/2010) et d'arrêt des comptes (31/12/2010) et la faible variation des cours, nous conduisait à retenir le prix d'acquisition.

2.3. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation si celui-ci est supérieur au dernier cours de clôture de la période.

2.4. COMPTE DE RÉSULTAT

La présentation adoptée pour le compte de résultat s'inspire de celle préconisée par le Conseil National de la Comptabilité sur les sociétés de portefeuille. Elle distingue le résultat des « opérations sur valeurs immobilisées » (résultat de cession, dépréciation et impôt correspondant) du résultat des autres activités classé sous « les opérations de gestion ».



3. Notes sur le bilan et le compte de résultats

3.1. NOTES SUR LE BILAN

- **Note 1 - Immobilisations financières**

a) Ce poste d'un montant global de 117 339 milliers d'euros se décompose de la façon suivante :

	Nombre de titres	Valeur nette comptable (en milliers d'euros)	En % du total
ACTIA GROUP	3 069 617	4 667	4,0 %
AFICA	15 200	8 690	7,4 %
CONFLANDEY	88 000	0	0,0 %
GL EVENTS	250 001	4 875	4,1 %
HEURTEY PETROCHEM	13 540	343	0,3 %
IPSOS	497 360	12 396	10,6 %
LACROIX	189 000	2 922	2,5 %
LATECOERE	432 911	866	0,7 %
BSA LATECOERE	216 455	0	0,0 %
LE NOBLE AGE	500 000	7 124	6,1 %
LIPPI MANAGEMENT	1 062	3 398	2,9 %
LOHR	1	0	0 %
GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE	254 052	14 485	12,3 %
POLYGONE	46 051	8 538	7,3 %
RG SAFETY	53 127	8 998	7,6 %
FINANCIÈRE SPIE BATIGNOLLES	4 715 475	8 959	7,7 %
STEF-TFE	208 307	8 260	7,0 %
STEF TFE (BSA)	6 466	0	0,0 %
THERMADOR GROUPE	97 622	8 952	7,6 %
TOUAX	358 705	7 813	6,7 %
Total Participations		111 287	94,8 %
LOHR (Obligations Convertibles)	357	499	0,4 %
SOCOTEC	500	5 546	4,7 %
DIVERS		8	0,0 %
Total Autres Titres Immobilisés		6 053	5,2 %
TOTAL GÉNÉRAL		117 339	100,0 %

b) Au cours de l'année 2010, des acquisitions et des cessions de titres de participations et d'obligations ont été engagées pour un montant de 10 835 milliers d'euros.

Le détail de ces opérations est donné ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur nette comptable
Situation au 31 décembre 2009	109 190
Acquisitions	10 835
Cessions ⁽¹⁾	(11 533)
Dépréciations	(2 792)
Reprises de dépréciations	11 640
Situation au 31 décembre 2010	117 339

⁽¹⁾ Le montant indiqué à la ligne cession correspond à la valeur nette comptable des éléments cédés.

c) Tableau des dépréciations et reprises de dépréciations sur valeurs immobilisées :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Encours au 31/12/2009	Dotations	Reprises	Encours au 31/12/2010
ACTIA GROUP	13 593	387	-	13 980
CONFLANDEY	3 662	-	-	3 662
GL EVENTS	1 195	-	1 195	-
IPSOS	2 301	-	2 301	-
LACROIX	1 581	-	345	1 236
LATECOERE	13 517	-	-	13 517
LE NOBLE AGE	-	1 376	-	1 376
GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE	4 179	-	4 144	36
POLYGONE	6 318	-	3 436	2 882
STEF-TFE	649	-	152	497
BSA STEF-TFE	-	27	-	27
LOHR (Obligations Convertibles)	1 497	998	-	2 495
LOHR (Action)	-	5	-	5
TOUAX	67	-	67	-
TOTAL	48 559	2 792	11 640	39 711

d) Autres titres immobilisés :

Ce poste a enregistré :

- 1) Notre part dans le produit de la cession des titres FACEO par le FCPR FACEAX, soit un montant de 24 941 milliers d'euros dégageant ainsi une plus-value de 13 408 milliers d'euros,
- 2) L'intégration dans la valeur des obligations à bons de souscription SOCOTEC des intérêts capitalisés au 13/11/2010 pour un montant nominal de 546 milliers d'euros.



À noter que la tranche de remboursement des Obligations Convertibles LOHR qui venait à échéance le 15 septembre 2010 a été rééchelonnée sur le 1^{er} semestre 2011.

e) Le poste « Autres » comprend les produits liés aux « Autres titres immobilisés » à recevoir pour un montant net de 56 milliers d'euros. Cette créance correspond aux intérêts capitalisés pour un montant de 15 milliers d'euros et courus pour un montant de 41 milliers d'euros des obligations SOCOTEC. Les intérêts courus des obligations convertibles LOHR sont intégralement dépréciés, leur montant étant de 53 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	Échéance			Entreprises liées
	À moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	
Autres				
Autres créances immobilisées ⁽¹⁾	41	-	15	-

⁽¹⁾ Intérêts SOCOTEC.

• Note 4 - Capitaux propres

(en milliers d'euros)	CAPITAL SOCIAL	PRIME DE FUSION ET D'APPORT	RÉSERVES		REPORT À NOUVEAU	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
			Réserve Légale	Autres Réserves			
Situation au 01/01/2009	12 523	15 852	1 252	91 208	0	12 084	132 920
A.G.M. du 09/06/2009				5 823		(12 084)	(6 262) ⁽¹⁾
Résultat de l'exercice						11 808	11 808
Situation au 31/12/2009	12 523	15 852	1 252	97 031	0	11 808	138 467
Situation au 01/01/2010	12 523	15 852	1 252	97 031	0	11 808	138 467
A.G.O. du 16/06/2010				5 546		(11 808)	(6 262) ⁽²⁾
Résultat de l'exercice						24 285	24 285
Situation au 31/12/2010	12 523	15 852	1 252	102 577	0	24 285	156 490

⁽¹⁾ Dividende mis en distribution le 17 juin 2009.

⁽²⁾ Dividende mis en distribution le 24 juin 2010.

Le capital social, entièrement libéré, se compose de 1 565 426 actions ordinaires de 8 euros.

• Note 2 - Autres créances

Ce poste enregistre une créance d'impôts sur les sociétés de 1 312 milliers d'euros détenue sur l'administration fiscale à percevoir à compter du 15 avril 2011.

• Note 3 - Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme

(en milliers d'euros)	Prix de revient	Valeur de marché
Obligations	38	25
Actions	8	40
SICAV	2 021	2 021
Comptes à terme	36 000	36 163
TOTAL	38 067	38 249

La Société ne détient pas d'actions en propre.

• **Note 5 - État des dettes**

(en milliers d'euros)	Échéance			Entreprises liées
	À moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	
Dettes				
Dettes fournisseurs	266	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	199	-	-	-
TOTAL	465			

3.2. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

• **Note 6 - Produits courants**

Les produits des investissements et ceux des titres de placement ont évolué de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2010	2009
Produits des participations	2 901	3 037
Produits des obligations	742	811
Produits des placements	294	712
Produits autres	18	23
TOTAL	3 955	4 583

Les produits des placements correspondent aux revenus des SICAV et Comptes à terme.

• **Note 7 - Charges courantes**

L'effectif moyen de la Société au cours de l'exercice est resté inchangé et s'élève à 4 personnes au 31 décembre 2010.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2010 se sont élevés à 50 000 euros.

La rémunération du Directeur Général Délégué, facturée par la SOCIETE GENERALE, figure en « Charges externes » ainsi que dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes au 31 décembre 2010.

• **Note 8 - Impôt sur les sociétés**

(en milliers d'euros)	2010	2009
Charge fiscale courante	(545)	(1 857)
dont charge sur résultat courant	(654)	(431)
Charge d'impôts différés	0	0
TOTAL	(545)	(1 857)

• **Note 9 - Plus-values de cession des titres de participations**

Cf. Annexe 1.2. (page 39) Tableau des cessions et plus values de cessions.

• **Note 10 - Dépréciations et reprises de dépréciations sur valeurs immobilisées**

Cf. Annexe 3.1.c. (page 42) Tableau des dépréciations et reprises de dépréciations.

4. Autres informations

1) Les engagements financiers

Compte tenu du faible montant concerné, aucune provision pour indemnités de retraite n'est constituée, le montant de ces engagements pour la Société s'élève à 11 milliers d'euros.

Aucun autre engagement n'est ni donné ni reçu.

2) Les comptes de SALVEPAR sont consolidés par intégration globale dans ceux du Groupe SOCIETE GENERALE.

3) Rémunération des mandataires sociaux

Le Président-Directeur Général ne perçoit que des jetons de présence. Il ne bénéficie pas de rémunération, qu'elle soit fixe ou variable et ne dispose pas de rémunération de départ ou d'avantages postérieurs à son mandat social.

Les Administrateurs de SALVEPAR perçoivent des jetons de présence, tel que détaillé dans le rapport de gestion (cf 9.3. page 28).



4) Rémunération des Commissaires aux Comptes

Pour l'exercice 2010, la rémunération des Commissaires aux Comptes s'est élevée à un montant global de 56 076 euros TTC.

rééchelonnée sur le 1^{er} semestre 2011. Les deux premières échéances correspondant à un tiers de la tranche ont été versées comme convenu, soit 0,7 million d'euros, y compris la prime de remboursement et les intérêts y afférant correspondant à 0,3 million d'euros.

5) Événements postérieurs

La tranche de remboursement des Obligations Convertibles LOHR qui venait à échéance le 15 septembre 2010 a été

6) État des Flux de Trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Flux de trésorerie lié à l'activité		
- Résultat net	24 285	11 808
- Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	(8 789)	(6 202)
- PV/MV de cession, nettes d'impôt	(13 185)	(2 783)
- Marge brute d'autofinancement	2 311	2 823
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	219	(7 455)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	2 530	(4 632)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Acquisition d'immobilisations	(10 835)	(15 033)
- Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	24 718	6 753
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	113 883	(8 280)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
- Dividendes versés aux actionnaires	(6 262)	(6 262)
- Émissions d'emprunts	0	0
- Remboursements d'emprunts	0	0
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(6 262)	(6 262)
Variation de Trésorerie		
Trésorerie d'ouverture	28 087	47 261
Trésorerie de clôture	38 238	28 087
Variation de Trésorerie	10 151	(19 174)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIÉTÉS OU GROUPES DE SOCIÉTÉS (en milliers d'euros)	Capital * Capital *	Réserves (y compris résultat de l'exercice) *	Quote-Part	Valeur d'inventaire		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals	Chiffre d'affaires du dernier exercice *	Bénéfice (ou Perte) net du dernier exercice *	Dividendes encaissés par la Société au 31/12/2010
			du capital détenu au 31/12/2010 En %	des titres détenus au 31/12/2010	Brute					
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication										
PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Société)										
ACTIA GROUP 25, chemin de Pouvoirville 31400 TOULOUSE	15 075	7 889	15,27	18 646	4 667	-	-	2 703	(501)	-
AFICA 19, route de Bazancourt 51100 ISLES SUR SUIPPE	1 216	12 641	20,00	8 690	8 690	-	-	52 012	1 353	152
LIPPI MANAGEMENT La Fouillouse 16640 MOUTHIER	1 897	4 655	27,99	3 398	3 398	-	-	3 349	842	96
RG SAFETY 74, rue du Docteur Lemoine 51100 REIMS	ND	ND	19,83	8 998	8 998	-	-	ND	ND	611
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
1. Filiales non reprises au § A.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
a) Filiales françaises (ensemble)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Participations non reprises au § A.	-	-	-	117 318	91 586	-	-	-	-	2 044
a) Filiales françaises (ensemble)	-	-	-	117 318	91 586	-	-	-	-	2 044

(*) Au 31/12/2010



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Salvepar, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre habituel de l'arrêté des comptes, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation.

Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes « annexes » des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante :

Ces informations n'incluent pas toutes les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre des mandats, fonctions ou missions autres que ceux exercés au sein ou pour le compte de Salvepar.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

EXPERTISE ET AUDIT S.A.

ERNST & YOUNG et Autres

Hélène Kermorgant

Bernard Heller

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires de :

SALVEPAR
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE € 12 523 408

11 COURS VALMY
92800 PUTEAUX

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée

Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Conventions et engagements autorisés depuis la clôture

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Conseil d'Administration du 16 mars 2011

Bail commercial de sous-location Pacific Est - Mezzanine conclu avec la société Genegis I pour une durée de neuf ans à compter du 1^{er} janvier 2011.

Votre Conseil d'Administration a autorisé la conclusion d'un bail commercial ayant pour objet la sous location de 306,30 m² de bureaux niveau Mezzanine, de six parkings et le droit d'utilisation du restaurant inter-entreprise pour un loyer annuel global de 171 645 € TTC.

Par ailleurs des franchises de loyer ont été consenties pour les années 2011 et 2012, respectivement à hauteur de 18 609 € TTC et 95 522 € TTC.

Administrateur intéressé : Société Générale.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée



Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

• **Avec la SOCIETE GENERALE :**

- Personnel détaché : 348 222 €
- Prestations de services relatives au fonctionnement de l'immeuble : 59 514 €
- Prestations comptables : 18 510 €

• **Avec la société GENEGIS I :**

- Sous-location des bureaux et parkings situés dans l'Immeuble Tour Pacific : 201 920 €

- Convention relative aux travaux d'agencement des locaux et de mise à disposition du mobilier : 17 617 €

• **Complément de retraite versé au titre de 2010 à Monsieur J. Piguet : 19 330 €.**

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes
Membres des Compagnies Régionales de Paris et Versailles

EXPERTISE ET AUDIT S.A.
Hélène Kermorgant

ERNST & YOUNG et Autres
Bernard Heller

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ SALVEPAR

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Salvepar et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des

informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de Commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

EXPERTISE ET AUDIT S.A.

ERNST & YOUNG et Autres

Hélène Kermorgant

Bernard Heller



TEXTE DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 8 JUIN 2011

RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

• PREMIÈRE RÉSOLUTION [Approbation des comptes sociaux]

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux au 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale arrête le résultat de l'exercice 2010 faisant ressortir un bénéfice de **24 285 097,62 euros**.

• DEUXIÈME RÉSOLUTION [Affectation des résultats – Fixation du dividende]

L'Assemblée Générale, conformément à la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010 de la façon suivante :

L'exercice dégage un bénéfice de **24 285 097,62 €**

Aucune dotation n'est à effectuer à la « Réserve Légale », celle-ci atteignant 10 % du capital,	-
Le report à nouveau ayant été soldé lors de l'affectation des résultats 2009	-
Le bénéfice distribuable s'élève à :	24 285 097,62 €

Sur ce montant, seraient prélevés au titre des dividendes à raison de 6 € pour chacune des 1 565 426 actions composant le capital social	(9 392 556,00 €)
---	------------------

Le solde, soit est affecté en totalité aux « Autres Réserves ».	14 892 541,62 €
---	------------------------

Si lors de la mise en paiement du dividende, la Société possédait des actions SALVEPAR, ces actions seraient exclues de la distribution, conformément à la loi. Le dividende correspondant serait ajouté au report à nouveau.

Le dividende de **6 €** par action sera mis en paiement à compter du **16 juin 2011**.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que l'intégralité des dividendes perçus par les personnes physiques est éligible à l'abattement de 40 % prévu à

l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts et au prélèvement libératoire forfaitaire.

Il est rappelé, ci-après, le montant des dividendes nets mis en distribution, au titre des trois derniers exercices :

(en euros)	2007	2008	2009
Exercices			
Nombre d'actions bénéficiaires de la distribution	1 565 426	1 565 426	1 565 426
Distribution nette totale	782 713	6 261 704	6 261 704
Coupon net *	0,50	4,00	4,00

* revenus éligibles à l'abattement de 40 %.

• TROISIÈME RÉSOLUTION [Approbation de la convention réglementée]

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce, approuve la nouvelle convention intervenue au début de l'exercice 2011, relative au bail de sous-location des locaux de la Société.

RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

• QUATRIÈME RÉSOLUTION [Modification de la date limite d'âge du ou des Directeurs Généraux]

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale extraordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de remplacer l'alinéa 7 de l'article 10 des statuts par le texte suivant :

« La limite d'âge du Président du Conseil d'Administration et du ou des Directeurs généraux est fixée à 70 ans ».

RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DES ASSEMBLÉES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

• CINQUIÈME RÉSOLUTION [Pouvoirs pour formalités]

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes formalités légales.

FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2010

• GILLES VIENOT

Né le 02/08/1921
De nationalité française
Président d'honneur, Administrateur
Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 665
Première nomination : 1960

Expiration du mandat : 2012
Durée du mandat : 2 ans
Entré en 1960 dans le groupe SALVEPAR, Président de 1967 à 1993, année de son départ en retraite.

• YVES-CLAUDE ABESCAT

Né le 28/05/1943
De nationalité française
Président-Directeur Général, Administrateur
Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 1
Première nomination : 1996
Expiration du mandat : 2013
Durée du mandat : 6 ans
Autres mandats exercés :
Administrateur

- FRANÇOIS CHARLES OBERTHUR FIDUCIAIRE S.A., société non cotée
- Groupe GASCOGNE S.A., société cotée

- Groupe GL EVENTS S.A., société cotée
- IPSOS S.A., société cotée
- OBERTHUR TECHNOLOGIES S.A., société non cotée
- AXUS S.A. (Société de droit belge), société non cotée

Représentant permanent de SG CAPITAL DEVELOPPEMENT, Administrateur, auprès de :

- LT PARTICIPATIONS S.A. (Groupe IPSOS), société non cotée

Entré à la SOCIETE GENERALE en 1970. Fonctions exercées à la SOCIETE GENERALE jusqu'au 30 septembre 2006 : Directeur de la Banque d'Investissement des Entreprises – B.I.EN. Membre du Comité de Direction Groupe.

• ALINE FRAGNET D'HAUSEN

Née le 09/11/1957
De nationalité française
Administrateur, Président du Comité des Comptes
Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 1
Première nomination : 2003
Expiration du mandat : 2015

Durée du mandat : 6 ans
Entrée à la SOCIETE GENERALE en 1979.
Fonctions actuelles exercées à la SOCIETE GENERALE :
Responsable du Groupe Transport – Infrastructures – Logistique à la Banque de Financement et d'Investissement (SOCIETE GENERALE CIB).

• MICHEL DOUZOU

Né le 19/02/1946
De nationalité française
Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 20
Première nomination : 2002
Expiration du mandat : 2012
Durée du mandat : 6 ans
Autres mandats exercés :
Administrateur

- AFICA S.A., société non cotée
- C.G.A., société non cotée
- FAVI S.A., société non cotée

- GENEFIM, société non cotée
- SOGEBAIL, société non cotée
- SOGEFIMUR S.A., société non cotée
- SOGEPROM S.A., société non cotée
- SNPE (Société Nationale des Fondus et Explosifs), société non cotée

Membre du Conseil de Surveillance

- PRAGMA, société non cotée

Entré à la SOCIETE GENERALE en 1963. Fonctions exercées à la SOCIETE GENERALE jusqu'au 31 octobre 2009 : Directeur Délégué de la Banque de Détail en France.

• SOCIETE GENERALE S.A.

Administrateur représenté par Denis DEVERS
Nombre d'actions SALVEPAR détenues :

- SOCIETE GENERALE : 2
- GROUPE SOCIETE GENERALE :

SG CAPITAL DEVELOPPEMENT : 641 898
SOGEPARTICIPATIONS : 162 975
Première nomination : 1987 - Expiration du mandat : 2013
Durée du mandat : 6 ans
Groupe bancaire privé



DENIS DEVERS

Né le 27/11/1962

De nationalité française

Autres mandats exercés :

Administrateur

- GENEBAQUE, société non cotée
- GENEFIMMO, société non cotée
- GENEFINANCE, société non cotée
- SOGEPARTICIPATIONS, société non cotée
- ORADEA VIE, société non cotée

Président

- SOGEPARTICIPATIONS, société non cotée
- SOGEPLUS, société non cotée

Directeur Général Délégué

- GENEFINANCE, société non cotée

Directeur Général

- GENEBAQUE, société non cotée
- SOGEPARTICIPATIONS, société non cotée

Représentant permanent de la SOCIETE GENERALE,
Administrateur, auprès de :

- SALVEPAR S.A., société cotée

Entré à la SOCIETE GENERALE en 1986. Fonctions actuelles exercées à la SOCIETE GENERALE : Directeur de la Gestion Financière du groupe SOCIETE GENERALE depuis le 1^{er} octobre 2008.

• GST INVESTISSEMENTS S.A.

Administrateur représenté par Georges TRAMIER

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 136 294

Première nomination : 1992

Expiration du mandat : 2014

Durée du mandat : 4 ans

Groupe familial

GEORGES TRAMIER

Né le 02/06/1955

De nationalité française

Membre du Comité des Comptes

Autres mandats exercés :

Président-Directeur Général

- GST INVESTISSEMENTS S.A., société non cotée
- COMPAGNIE CHAIX S.A., société non cotée
- AUBERT FRANCE S.A., société non cotée

Président

- S.A.S. KELLY, société non cotée
- S.A.S. AUBERT INTERNATIONAL, société non cotée
- S.A.S. ATHINA, société non cotée

Administrateur

- TRANSPORTS CHABAS S.A., société non cotée
- GST INVESTISSEMENTS S.A., société non cotée
- SICATEC S.A., société non cotée

- ANVILLE TWO S.A., société non cotée

Représentant permanent de GST INVESTISSEMENTS S.A.,
Administrateur, auprès de :

- SALVEPAR, société cotée
- ANVILLE PARTICIPATIONS S.A. (Luxembourg),
société non cotée

Représentant permanent de AUBERT INTERNATIONAL S.A.,
Administrateur, auprès de :

- AUBERT BELGIUM S.A. (Belgique), société non cotée
- AUBERT DEVELOPPEMENT S.A., société non cotée

Représentant permanent de COMPAGNIE CHAIX S.A.,
Administrateur, auprès de :

- SOCIETE DES GRANDS HOTELS D'AVIGNON S.A.,
société non cotée
- SOCIETE HOTELIERE DE LA PLACE CRILLON S.A.,
société non cotée

• 2 RB-I SA

Administrateur indépendant représenté par Robert BIANCO

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 59 357

Première nomination : 1998

Expiration du mandat : 2014

Durée du mandat : 4 ans

Groupe familial

ROBERT BIANCO

Né le 23/02/1964

De nationalité française

Membre du Comité des Comptes

Autres mandats exercés :

Président du Directoire

- 2 RB-I SA, société non cotée

Vice-Président du Conseil de Surveillance

- TIVOLY S.A., société cotée

Représentant permanent de 2 RB-I SA, Administrateur,
auprès de :

- SALVEPAR S.A., société cotée
- HÔTEL LE VAL THORENS S.A., société non cotée

- S.A.S. POMME DE PIN EXPANSION, société non
cotée

Gérant

- S.C.I. LA VOLONTE, société non cotée
- S.C.I. GOGEPHIL., société non cotée
- S.A.R.L. AGNES, société non cotée
- EURL COLO, société non cotée
- S.C.I. LE LAMA, société non cotée
- S.C.I. GB INVEST, société non cotée

Censeur

- HÔTEL LE VAL THORENS S.A., société non cotée



SOCIÉTÉ ALSACIENNE ET LORRAINE DE VALEURS,
D'ENTREPRISES ET DE PARTICIPATIONS

Société anonyme au capital de 12.523.408 euros
552 004 327 R.C.S. NANTERRE

Siège social : Tour Pacific - 11, Cours Valmy - 92800 PUTEAUX
Adresse postale : Tour Pacific - 75886 Paris Cedex 18
Tél. : 01 41 02 06 98 - Fax : 01 40 81 05 96

Site internet : www.salvepar.fr - E-mail : contact@salvepar.fr